

## LA MÉTÉO

(105e jour de l'année)  
Variable: 10 à 0 C  
Lever du soleil: 6h03  
Coucher du soleil: 19h32  
Demain: nuageux.  
Détail: page B-6

# la tribune

## INDEX

Arts: page A-11  
Carrières et professions: page C-11  
Décès: page C-9  
De tout et de tous: page B-6  
Économie: page C-1  
Petites annonces: page C-4  
Santé: page B-3  
Sports: page D-1  
Vivre en 88: page B-4

## 6 des 7 marcheurs turcs sont arrêtés

OTTAWA (PC) — Six des sept Turcs de Montréal qui marchaient vers l'aéroport de Mirabel pour protester contre leur avis d'expulsion ont été arrêtés hier soir à proximité de Gatineau, au Québec, par des agents de l'immigration.

Dans un restaurant où ils s'étaient arrêtés pour prendre un café, les marcheurs ont été interceptés par une vingtaine d'agents d'immigration.

Un septième Turc n'a pas été arrêté parce que son avis d'expulsion était daté du 22 avril, a indiqué un porte-parole de l'immigration, M. Len Westerberg.

Après avoir fait des adieux déchirants à leurs avocats, les Turcs sont montés à bord d'un véhicule du ministère de l'Immigration pour être conduits dans un centre fédéral de détention à Montréal, où ils devaient passer la nuit. Leur expulsion doit commencer ce soir.

Ces ressortissants turcs — Ismail Ozkan, Himmet Comek, Hassan Huseyin Boszkurt, Huseyin Azelemis, Turgut Askar et Durmusali Dinger — frappés d'expulsion, risquaient à tout moment d'être appréhendés par des agents d'immigration.

### Délai raisonnable

Plus tôt, le ministre de l'Immigration Barbara McDougall avait affirmé à l'extérieur des Communes qu'un "délai raisonnable" était accordé aux sept Turcs pour se livrer à un agent d'immigration, faute de quoi les procédures de renvoi seraient réactivées et les ressortissants arrêtés.

Mme McDougall avait toutefois refusé de dire combien de temps elle donnait aux Turcs pour se conformer à leur avis d'expulsion.

Un peu plus précise, sa collègue Monique Vézina, ministre d'État à l'Immigration, avait déclaré qu'elle ne considérerait pas comme "raisonnable" que les Turcs prennent une semaine pour se rendre à Mirabel.

Mme McDougall avait ajouté de son côté que les sept ressortissants "respectaient marginalement la loi" dans la mesure où ils marchaient vers Mirabel, afin de prendre l'avion pour retourner en Turquie.

"Mais ça ne respecte pas vrai-



Les ressortissants turcs sont repartis d'Ottawa avec l'idée de reprendre leur marche vers Mirabel, hier, mais six d'entre eux ont été arrêtés par les agents d'immigration fédéraux pour être expulsés plus vite vers la Turquie.

l'esprit de la discussion que j'ai eue avec eux mardi. Ils doivent encore se rapporter à un agent d'immigration, et s'ils ne le font pas, ils seront arrêtés", avait mentionné le ministre.

Accompagnés de leur porte-parole Atanas Katapranis et des avocats Diane Bélanger et Marie-Josée Houle, les sept travailleurs turcs s'étaient d'abord rendus à Hull où ils espéraient passer la nuit, avant de poursuivre leur marche jusqu'à Gatineau, où ils ont finalement été arrêtés.

### Manifestation

Ces sept Turcs avaient décidé mardi, sur les conseils de Me Bé-

langer, de marcher sur Mirabel, à l'issue d'une manifestation monstre sur la colline parlementaire. Ils songeaient à effectuer un long détour par Québec, dans l'espoir de ressusciter le plan mis au point il y a quelques semaines par le ministre québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, afin que les Turcs puissent rester au Québec.

Réunissant 800 Turcs, la manifestation, qui a pris la forme d'un siège qui a duré près de sept heures, n'a pas fait fléchir Mme McDougall, qui tient à ce que la loi soit scrupuleusement respectée.

Mme McDougall avait réaffirmé

hier qu'elle ne retiendrait pas contre ces Turcs le fait que des avis d'expulsion ont été émis contre eux, s'ils acceptaient de rentrer volontairement en Turquie pour y faire une demande d'immigration en bonne et due forme.

"Il me sera de toute évidence très difficile, s'ils défont la loi, de leur accorder des permis ministériels", avait-t-elle précisé.

Selon Me Bélanger, la moitié des quelque 2.000 Turcs arrivés au Québec entre le printemps 1986 et janvier 1987 seront sous peu sommés de rentrer en Turquie, tous leurs recours ayant été épuisés, a-t-elle ajouté.

## Soudain, les compteurs d'eau deviennent une mine d'or A3

Assurance-chômage  
**Des fraudes supérieures à 1 million \$ mises au jour A2**

L'Express battu 4-3  
**Les Canadiens parviennent à niveler la série 2-2 D1**

## Recherchés pour la tuerie de Lennoxville

### Trois Hell's se livrent à la SQ

par Pierre SAINT-JACQUES  
SHERBROOKE — Trois des sept membres des Hell's Angels, toujours recherchés depuis la fameuse tuerie de mars 1985 à Lennoxville, ont décidé de faire une halte hier au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Don Bosco, en compagnie de leur avocat.

Michel "sky" Langlois, René "canisse" Hébert et Guy "junior" Auclair ont donc mis un terme au jeu de cache-cache avec les policiers de la Sûreté du Québec.

Un quatrième, a-t-on appris, était attendu mais il ne s'est pas présenté. Il s'agit de Ronald "grob" McDonald, un Hell de Halifax.

Le jeu de cache-cache avait commencé en mars et en avril 1985, une fois mis à jour les détails de la tuerie dans laquelle cinq membres des Hell's Angels de Laval avaient été exécutés lors d'une réunion au sommet, au local de Lennoxville.

### Rue Winter

Après avoir passé la nuit à la vieille prison commune de Sherbrooke, rue Winter, ils comparaitront vraisemblablement ce matin, en Cour des sessions de la paix, pour faire face à des accusations relativement à cette purge du chapitre de Laval qui avait vu cinq de ses membres passés par les armes pour leur conduite inacceptable et les torts causés à ceux que l'on qualifie dans le milieu policier et qui se qualifient eux-mêmes de "unpourcentiste de la société".

Depuis le début de cette enquête, il y a eu plusieurs condamnations de Hell's Angels à des peines allant jusqu'à dix ans de pénitencier, il y a également eu des acquittements et il restait sept cas à régler parce



Michel "sky" Langlois



Guy "junior" Auclair



René "canisse" Hébert

que les suspects s'étaient volatilisés.

Avec la reddition des trois membres, hier, sont toujours au large les Richard "dick" Rousseau, Jean-Yves "boule" Tremblay et Denis Houle. Et, bien entendu, Ronald McDonald, dit le "grob".

## Seule l'Ontario profiterait moins du libre-échange que le Québec

par Marie TISON  
OTTAWA (PC) — Le Québec profitera du libre-échange, mais pas autant que les provinces de l'Ouest et des Maritimes.

Le Conseil économique du Canada a prêté dans un rapport rendu public hier que l'entente de libre-échange avec les États-Unis entraînera la création d'environ 58.000 emplois au Québec sur une période de 10 ans.

Il s'agit d'une augmentation de 1,75 pour cent du nombre d'emplois actuels, soit la plus faible hausse parmi les provinces canadiennes, exception faite de l'Ontario, qui connaîtrait une hausse plus faible encore.

Le produit intérieur brut (PIB) du Québec devrait connaître une hausse de 2,46 pour cent dans les 10 ans suivant la ratification du traité de libre-échange, ce qui place le Québec encore une fois au neuvième rang des provinces canadiennes, toujours devant l'Ontario.

Le Conseil économique du Canada a expliqué que les provinces des Maritimes et de l'Ouest seraient plus avantagées que le Québec et l'Ontario en raison de leur structure industrielle. Les industries primaires, qui jouent un rôle particulièrement important, profiteront de la suppression des obstacles au commerce, comme les barrières tarifaires sur les bardeaux et sur les produits de la pêche.

Les gains seront également importants au niveau de la construction et des ressources énergétiques.

Cependant, l'accord ne sera pas aussi avantageux pour le secteur manufacturier, parce qu'il ne pourra avoir directement accès aux marchés publics du gouvernement américain. Comme l'activité manufacturière est concentrée au Québec et en Ontario,



Selon le Conseil économique du Canada, il est peu probable que l'accord de libre-échange entraîne une harmonisation des programmes de développement social ou régional du Canada avec les États-Unis, a indiqué la présidente Judith Maxwell.

l'augmentation relative de l'emploi et de la production pour ces provinces sera probablement légèrement inférieure à la moyenne nationale, a déclaré hier la présidente du Conseil économique du Canada Judith Maxwell, au cours d'une conférence de presse.

Le Conseil économique du Canada a prévu la création d'environ 250.000 nouveaux emplois au Canada sur une période de 10 ans, advenant la signature de l'entente de libre-échange. Il a fait remarquer que cette croissance de l'emploi, étalée sur

10 ans, était modeste, si l'on considère que l'économie crée normalement de 250.000 à 350.000 nouveaux emplois chaque année.

L'été dernier, le conseil avait prêté que l'accord de libre-échange entraînerait la création de 360.000 emplois.

Mme Maxwell a expliqué que ces premières projections étaient fondées sur un accord hypothétique, alors que les nouvelles données sont fondées sur l'accord final publié par le gouvernement fédéral.

Le projet contient quelques lacunes, notamment parce qu'il abolit moins de mesures tarifaires qu'espéré, et parce qu'une grande part des marchés du gouvernement américain dans les domaines du transport, des télécommunications et de certains produits de défense demeure inaccessible aux fournisseurs canadiens, a expliqué le conseil.

Si l'accord n'était pas ratifié, les États-Unis pourraient réagir en imposant de nouvelles mesures protectionnistes contre les exportations canadiennes, ce qui risquerait d'entraîner des pertes d'emplois au Canada, a conclu le conseil.

### Dissidence

Parmi les trois membres du Conseil économique du Canada ont exprimé une certaine dissidence quant aux conclusions, Diane Bellemare, professeure au département d'économie à l'Université du Québec à Montréal, et Kaimen Kaplansky, l'ancien directeur de la succursale canadienne de l'Organisation internationale du travail, ont affirmé qu'ils ne partageaient pas l'optimisme et l'assurance du rapport, "qui appuie d'emblée l'entente de libre-échange en dépit du fait que le Canada a cédé sur le volet des barrières plus qu'il n'a gagné sur celui des barrières non tarifaires".

## Les tories doublent le NPD

SHERBROOKE (AB) — Les libéraux fédéraux demeurent en tête des intentions de vote des Canadiens, à 38 p. cent, mais les conservateurs gagnent maintenant le deuxième rang, avec 31 p. cent des voix, contre 30 p. cent pour le Nouveau parti démocratique.

Tels sont les résultats du sondage scientifique Gallup mené à travers le pays du 6 au 9 avril auprès de 1.034 personnes ayant droit de vote.

Par rapport au sondage Gallup du début de mars, les conservateurs au pouvoir grimpent de trois points, les libéraux en gagnent un et les néo-démocrates en perdent trois.

Jamais les conservateurs n'avaient obtenu autant que 31 p. cent des voix depuis un an, d'a-

près les sondages Gallup mensuels.

Au Québec, les libéraux fédéraux gardent la faveur de 43 p. cent des électeurs faisant un choix, alors que les conservateurs ont vu leur appui fondre de 29 à 20 p. cent en un mois, et que les néo-démocrates regagnaient le second rang avec 36 p. cent des intentions de vote contre 25 p. cent en mars.

En Ontario, où les libéraux restent bons premiers avec 41 p. cent des voix, les conservateurs méritent maintenant la deuxième place avec 32 p. cent des voix contre 24 en mars, alors que le NPD voit passer ses appuis de 34 à 26 p. cent.

Dans l'Ouest, les bleus ont repris la tête avec 38 p. cent (31 p. cent en mars), et sont suivis du NPD à 33 p. cent (40 p. cent en mars) et des libéraux à 28 p. cent (27 p. cent en mars).

Des accrocs à l'assurance-chômage font l'objet d'une série de perquisitions menée par une soixantaine de policiers

# Fraudes de plus d'un million mises au jour

par Pierre SAINT-JACQUES

**SHERBROOKE** — Une soixantaine de policiers de la Sûreté du Québec, en collaboration avec une quinzaine d'enquêteurs du ministère de l'Emploi et de l'Immigration Canada, ont effectué hier des perquisitions dans trois régions du Québec, dont l'Estrie, en vue de solutionner des fraudes totalisant plus d'un million de dollars.

De tôt matin, hier, 22 agents de la SQ de l'Estrie et cinq enquêteurs du ministère ont visité neuf endroits dans les secteurs de Sherbrooke, Magog et Saint-Denis-de-Brompton, soit pour interroger des gens, soit pour saisir des documents.

Les personnes visées par cette opération sont des propriétaires de compagnies de jeux forains ou des concessionnaires de jeux dans les foires agricoles.

L'enquête, amorcée en juillet 1987, porte sur des irrégularités, à savoir des présomptions de fraude, de faux et des usages de faux qui écorchaient les dispositions de la loi sur l'assurance-chômage et par conséquent, celles de la loi sur le revenu.

Le travail d'enquête couvrira la période allant de 1983 à 1987.

Simultanément les policiers ont frappé en Estrie, en Mauricie et à Montréal pour une douzaine de perquisitions au total.

L'enquêteur Yves Noël, du ministère de l'Emploi et de l'Immigration Canada, de même que l'agent Tom McConnell, du Bureau des crimes majeurs de la SQ de l'Estrie, ont travaillé en étroite collaboration dans ce dossier.

## Assurance-chômage

Dans les reproches adressés à ceux visés par l'opération policière, il est question de gens qui travaillent et dont le nom ne figure pas sur la liste de paie ou dont le nom s'y trouve mais dans le but de s'assurer un revenu de l'assurance-chômage grâce à un faux relevé d'emploi.

En quelques mots, on embauchait des gens qui recevaient des prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale et on les payait sous la couverture.

Par ailleurs, on augmentait sur des relevés d'emploi le nombre réel de semaines travaillées pour

permettre à d'autres gens, une fois la période de travail complétée, de retirer des prestations d'assurance-chômage.

Comme on dit, le gouvernement était "toasté" des deux bords.

De plus, une telle façon de procéder permettait à l'employeur de grossir faussement ses dépenses de salaires dans son rapport d'impôt.

## 800 personnes

Quelque 800 personnes pourraient être touchées dans cette vaste enquête.

Du côté du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, on a adressé un message clair à ceux qui pourraient être impliqués dans de telles transactions: "Toute personne qui se dénonce elle-

même est exemptée des pénalités et des poursuites au niveau des procédures pouvant être entamées en vertu de la loi sur l'assurance-chômage. Il ne faut cependant pas que cette personne soit déjà sous enquête au moment où elle se dénonce."

Les opérations d'hier matin n'ont donné lieu à aucun accrochage ni incident particulier.

L'agent Clermont Vachon, porte-parole des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, a précisé qu'une vingtaine de personnes avaient été interrogées hier.

Il n'y avait pas eu d'arrestation mais certaines d'entre elles devront comparaître sur sommation pour expliquer au tribunal leur implication ou non dans ces procédés douteux.



Le photographe a capté cette scène de policiers de la SQ et d'enquêteurs du ministère de l'Emploi et de l'Immigration Canada lors d'une des neuf visites faites en Estrie, hier matin.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

## Surveillance intensive au radar

# Métro Police émet moins de contraventions

**LENNOXVILLE (psj)** — "Les patrouilleurs ont constaté une amélioration sensible, hier, sur les routes du territoire. De 150 la veille, l'émission de contraventions s'est stabilisée à 80, hier."

Tel était le bilan de M. Richard

Tremblay, de Métro Police Ascot-Lennoxville, après que ses policiers eurent effectué deux jours consécutifs de radar intensif sur les rues et routes d'Ascot et de Lennoxville.

Dans les deux jours, à savoir plus d'une quinzaine d'heures de radar soutenues, on aura ainsi ré-

digé 230 billets d'infraction.

"Vous savez, ce n'est pas drôle d'aller chercher de cette façon de l'argent dans les poches des citoyens, mais les coûts d'une perte de vie d'un être cher, de blessures graves, de handicaps permanents ou même les coûts des assurances sont encore plus élevés. Il n'y a pas de commune mesure entre le coût d'une contravention et celui d'un accident quel qu'il soit. La contravention, c'est la prévention au lieu de la guérison lorsqu'elle est possible."

## Aujourd'hui

Aujourd'hui, Métro Police retournera à des préoccupations plus quotidiennes mais on laissera un radariste et un intercepteur en opération tout le jour.

Et cela se poursuivra tant et aussi longtemps que les statistiques en crient la nécessité.

"Si jamais on devait sentir un retour à une multiplication d'accidents, graves ou pas, on remettra en force les mêmes opérations."

Il est arrivé deux anecdotes un peu particulières, hier, lors de l'opération-radar soutenue.

D'abord lors de l'interception d'une conductrice au pied un peu pesant sur le champignon, de tôt matin hier, le mari qui se trouvait passer à dit un peu moqueusement aux policiers: "Vous faites bien de mener ces opérations, il y a trop de conducteurs qui roulent vite!"

Le soir du même jour, c'était lui qui se faisait arrêter.

On a également noté le cas d'un conducteur qui s'est fait arrêter et le matin, et le soir.

L'important dans tout cela, devait souligner le directeur Tremblay, n'est pas le nombre de contraventions émises, mais le nombre de messages qui auront fait appel à la bonne volonté des usagers de la route, à leur devoir de conducteurs, à la prudence purement et simplement.

L'été, c'est la belle saison! Il importe de le fêter ensemble.

## Au palais de justice

### Enquête du Hell's Beaulieu reportée

**SHERBROOKE** — Le magistrat Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix a reporté à cet après-midi l'enquête préliminaire de Georges "boboy" Beaulieu qui est inculpé du quintuple meurtre au premier degré de Lennoxville le 24 mars 1985.

Il a ainsi donné suite à une demande conjointe du procureur René Domingue et du défenseur Jacques Bouchard.

Cette remise a pour objet de permettre aux parties d'avoir des discussions dans cette cause.

Beaulieu, âgé de 37 ans, n'a fait qu'une courte apparition devant le tribunal.

Il portait un survêtement de réchauffement rouge aux couleurs du chapitre de Montréal des Hell's Angels.

Beaulieu est un membre de la confrérie de Sherbrooke.

Il avait été arrêté à la fin du mois de mars dans une cabine téléphonique publique à Armistead, dans les Pays-Bas, en vertu d'un mandat émis en octobre 85.

### Sentence attendue pour avoir causé la mort d'un piéton à Deauville en 1985

**SHERBROOKE** — Le juge Gérard Desmarais de la Cour des sessions de la paix a pris en délibéré jusqu'au 29 avril la sentence qu'il devra imposer à Yvan Coulombe, âgé de 41 ans.

Cet individu avait été trouvé coupable d'avoir causé la mort par négligence criminelle du piéton Paul Simard le 24 juin 1985 à Deauville.

Le procureur Michel Ayotte a réclamé une condamnation de cinq ans de pénitencier et une interdiction de conduire un véhicule pendant 10 ans contre le prévenu.

Le défenseur Michel Beauchemin a plaidé qu'une peine de moins de deux ans serait suffisante.

Me Ayotte avait rappelé que l'accusé a happé M. Simard alors qu'il marchait sur l'accotement, a fui les lieux de l'accident et avait un taux d'alcool de 240 mg dans son haleine.

Il a noté que Coulombe était hypothéqué de cinq condamnations pour ivresse au volant depuis 1983 et a été intercepté une autre fois le 15 mai 1987.

Me Beauchemin a représenté que son client avait connu une vie difficile sur une terre de colonisation, où il a trimé dur, et que la maison non assurée de ses parents a passé au feu.

Son premier mariage s'est soldé par une maladie importante de son épouse; il a perdu sa deuxième femme parce qu'il consacrait trop de temps au travail et son entreprise d'une valeur de 360.000 \$ s'est évaporée dans la brume. Enfin, sa santé laisse à désirer.

Il a dit que le problème de boisson de Coulombe faisait suite à ses malheurs.

Me Beauchemin a ajouté que son client manifestait la volonté de s'en sortir.

### Laforest connaîtra sa sentence pour homicide involontaire au début de mai

**SHERBROOKE** — Lucien Laforest, connaîtra sa sentence le 4 mai pour l'homicide involontaire coupable de M. Laurel Henri et des lésions corporelles à M. Armand Gauthier le 3 janvier à Fleurimont.

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix a pris en délibéré hier les représentations du procureur Paul Crépeau et du défenseur Thomas Walsh.

On se rappellera que le cadavre de M. Henri avait été découvert le visage ensanglanté et une ceinture autour du cou dans une maison mobile après que Laforest soit tombé sur le lit de M. Gauthier avec une hache.

Le psychiatre-légitime Pierre Gagné, qui a examiné et traité l'inculpé, a émis l'opinion que cet incident s'est produit au cours d'un épisode de désordre paranoïde aigu consécutif à la consommation de boisson et peut-être de médicaments.

Me Crépeau avait d'ailleurs abandonné après l'enquête préliminaire l'accusation de meurtre au deuxième degré contre Laforest parce qu'il n'avait pas de preuve que ce dernier pouvait avoir l'intention spécifique de tuer.

Me Walsh a rappelé que son client âgé de 61 ans n'avait pas de dossier judiciaire, a passé sa vie à aider les personnes gravitantes dans son milieu et cela dans la mesure de ses moyens, n'avait aucun mobile de tuer M. Henri et faisait plus pitié que peur selon le policier qui l'a arrêté.

Il a dit que Laforest est détenu depuis quatre mois et demi et, souffre d'anxiété à cause de cette situation.

Me Walsh a demandé au tribunal de manifester de la sollicitude pour son client, qui devra porter le poids de ses actes.

Me Crépeau a recommandé une période de détention qu'il n'a pas particularisée.

Il a émis l'opinion que cette sentence devrait être assortie de trois ans de liberté surveillée, d'un contrôle dans son milieu d'habitation, d'une interdiction absolue de consommation de boisson.

Me Crépeau a ajouté que le centre de Waterloo pourrait venir en aide à Laforest.

**King wellington**  
REDIGÉEN COLLABORATION

André Giguère ne veut plus rien savoir de sa vieille camionnette depuis qu'une porte lui est tombée sur le gros orteil...

Roger Bouchard est devenu un adepte de la relaxation depuis qu'un de ses amis a réussi à le tenir en haleine au téléphone une bonne vingtaine de minutes...

Les amis de Marc Bruneau attendent toujours de voir les photos que ce dernier a prises lors de son dernier séjour en Floride, lorsqu'il a réussi un trou d'un coup...

Les études sur les compteurs d'eau, ça coule comme de l'eau!

O.B.P.E. TEL 569-1600  
LOGE 67 240 MONTREAL  
SHERBROOKE P.Q.

CETTE SEMAINE A LA  
**LOGE 67**  
CETTE SEMAINE AU DINER DU VENDREDI

Au menu:  
**JAMBON À L'ÉRABLE**  
Vos hôtes:  
Paul Garant et Jacques Préfontaine

BRUNCH du DIMANCHE  
CETTE SEMAINE: cabane à sucre et musique  
11h00 à 14h00

BIENVENUE AUX MEMBRES ET INVITÉS

Depuis trois générations

**J.A. Robert & Coe**  
Fourrure

Bien entreposées, vos fourrures resteront belles et fidèles de longues années

Nettoyage à 25\$ jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

Bienvenue aux nouveaux clients

1084, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1S2

**ENTREPOSAGE**  
Cueillette sans frais  
562-4006

**Bingo** La tribune  
2-500

**1er MARATHON - CARTE ORANGE**  
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 12 avril 1988:  
O-71

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 13 avril 1988:  
G-55

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
JEUDI, le 14 avril 1988:  
i-21

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

**Bingo** La tribune  
3-300

**1er MARATHON - CARTE JAUNE**  
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 13 avril 1988:  
i-29, G-47, O-68, B-2, i-18, N-41, N-39, G-46, B-4, G-49

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
JEUDI, le 14 avril 1988:  
N-37, G-51, G-56, i-22, O-66, B-13, N-32, N-36, N-40, i-21

Les gagnants doivent appeler à: 564-5470

**AU CENTRE CULTUREL**  
Salle Maurice O'Bready

**EN PRÉ-VENTE AUJOURD'HUI**  
(pour les abonnés du Centre culturel en danse, musique, théâtre et cinéma):

- 30 avril (20h30) LE CHOEUR HÉRITAGE présente "Une vague de rêve" ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE SHERBROOKE

- 1er mai (20h) LE CHOEUR HÉRITAGE présente "Une vague de rêve" ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE SHERBROOKE

**EN VENTE SAMEDI (10h) pour public:**

- 30 avril (20h30) LE CHOEUR HÉRITAGE présente "Une vague de rêve" ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE SHERBROOKE

- 1er mai (20h) LE CHOEUR HÉRITAGE présente "Une vague de rêve" ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE SHERBROOKE

**EN VENTE ACTUELLEMENT:**

- 14-15-16-17 av. DÉDALES à la Petite Salle DANIEL LAVOIE A COEUR OUVERT présenté par les étudiants de la Faculté de médecine

- 26 avril (20h30) PAOLO CONTE

- 29 avril (20h30) HERBERT LEONARD

- 14 mai (20h30) LE SEIGNEUR DES ANNEAUX

UNE COLLABORATION DU JOURNAL

**la tribune**

**La Quotidienne**  
278-7355

**LOTTO 6 / 49: 9 - 17 - 19 - 28 - 40 - 46 (15)**

# De la non-rentabilité... à la mine d'or

□ Selon l'analyse complémentaire de Teknika sur les compteurs d'eau, Sherbrooke économiserait 586,000 \$ par année

par François GOUGEON  
**SHERBROOKE** — Entre deux rapports signés par les mêmes ingénieurs, le dossier des compteurs d'eau à Sherbrooke passe d'une non-rentabilité financière à une véritable mine d'or pour les contribuables.

Selon cette "analyse complémentaire", que le conseil municipal n'a par ailleurs jamais commandée, et dont La Tribune a obtenu hier les grandes lignes, l'installation universelle de compteurs d'eau à Sherbrooke générerait une économie de 586,000 \$ par année. L'analyse a été présentée mardi soir, à l'occasion d'une rencontre à huis clos des membres du Comité administratif, en l'absence de son président, Jean-Yves Laflamme.

Dans le document portant la signature des ingénieurs Raymond Demers et François Bélanger, du groupe Teknika, on peut apprendre qu'à cette économie de plus d'un demi-million de dollars, on pourra ajouter 275,000 \$ par année, à partir de la 11e année, en fonction de l'amortissement prévu au contrat "avec le plus bas soumissionnaire". Ce plus bas soumissionnaire est la firme CGE, qui a déjà annoncé son intention de construire une usine de fabrication de compteurs d'eau dans le parc industriel de Sherbrooke.

## Première analyse

Pourtant, dans une première analyse déposée voilà à peine trois mois et dont les grandes lignes ont déjà été communiquées, les mêmes ingénieurs ne prévoyaient pas une aussi grande rentabilité économique avec la gestion de l'eau par compteurs pour la clientèle résidentielle. On pouvait même y apprendre

que pour le consommateur moyen, la taxe actuelle de 90 \$ par logement devrait être augmentée pour prévoir au financement du projet. Et ce, même dans l'hypothèse d'une réduction de 20 pour cent de la consommation d'eau.

Ce même rapport avait donné lieu à une recherche financière préparée par des fonctionnaires

municipaux, qui en arrivait à la conclusion qu'au-delà des principes d'équité et de gestion, l'installation des compteurs d'eau serait fort coûteuse pour les contribuables: une dépense nette de 243,272 \$ par année sur 10 ans. Ce montant aurait même un impact sur le compte de taxe des citoyens.

Dans leur deuxième rapport,

les ingénieurs Demers et Bélanger, qui réfèrent toujours à une économie d'eau de 20 pour cent, font valoir cette fois que la pose systématique de compteurs d'eau entraînerait une réduction très appréciable de la consommation, soit 3,6 millions de mètres cubes annuellement.

Pour en arriver à leur conclusion économique, les ingénieurs font le lien avec le projet d'usine

d'épuration des eaux et établissent des scénarios en fonction de l'agrandissement ou non de cette pièce de dépollution.

Enfin, du côté de la firme Teknika, le président Raymond Royer n'avait pas retourné en fin de journée l'appel logé plus tôt à son bureau, dans le but d'obtenir des éclaircissements dans le controversé dossier des compteurs d'eau.



Réal Latulippe

## Pelletier fait pourrir le dossier — Latulippe

**SHERBROOKE (FG)** — "Le seul à s'acharner à faire installer des compteurs d'eau à Sherbrooke, c'est le maire Pelletier. Par son attitude, il sème de gros doutes parmi les citoyens sur ses véritables intérêts!"

Tout en déplorant le silence des membres du conseil municipal de Sherbrooke dans le controversé dossier des compteurs d'eau, le président du Regroupement municipal des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RMCCS), Réal Latulippe, a vivement réagi hier à l'endroit du maire Jean Paul Pelletier.

Et les informations des derniers jours publiées dans La Tribune ont littéralement fait bondir le président du groupe de ci-

toyens. "L'ensemble du dossier des compteurs d'eau est pourri. Il sent mauvais. Et de la façon dont le maire Pelletier agit, il contribue à le pourrir encore plus... Je n'ai jamais vu ça de ma vie un politicien qui s'acharne autant sur un dossier aussi impopulaire", devait-il clamer.

M. Latulippe dit avoir acquis la certitude que le maire Pelletier est celui qui a commandé une autre étude à Teknika, à l'insu de ses propres conseillers. "Les conseillers n'étaient même pas au courant de la démarche du maire. Ce n'est quand même pas normal une telle situation dans un conseil municipal. C'est clair que le maire s'acharne d'une façon inexplicable à faire passer les compteurs d'eau", a-t-il dit.

"Le maire devra nous faire la

preuve hors de tout doute de ses véritables intérêts, a repris M. Latulippe. Il nous apparaît de plus en plus évident que le maire a promis à des entrepreneurs de leur donner le contrat des compteurs d'eau, en retour de l'installation d'une usine de fabrication de compteurs d'eau. C'est inacceptable de mêler ainsi un dossier administratif avec un projet d'usine. Et surtout, c'est inadmissible que le maire cherche ainsi à faire payer la note de ce projet d'usine par l'ensemble des contribuables. C'est une façon indirecte de subventionner une entreprise!"

Réal Latulippe demande en outre au maire de se retirer complètement du dossier pour ne pas mêler davantage les cartes. "La question des compteurs d'eau

doit revenir là où elle aurait toujours dû être et rester: c'est-à-dire au niveau administratif. Il faut que les élus en disposent, de façon objective, le plus tôt possible. Et surtout, le sujet doit faire l'objet d'un vote libre au conseil. Le maire ne doit en aucune façon exercer de pressions sur ses conseillers", devait-il relancer, tout en se disant "fortement déçu" de l'attitude des représentants des 12 districts électoraux de Sherbrooke.

Réal Latulippe ne comprend pas leur silence, qui donne à croire à l'acquiescement des gestes du maire. "Mais qu'est-ce qui se passe dans ce conseil municipal? Pas un conseiller ne s'exprime ouvertement. De qui ont-ils peur? Parce que sauf un ou deux ça et là de temps en temps, c'est un conseil bien silencieux!"

## Un appui au centre pour toxicomanes

par Stéphane LAVALLÉE  
**SHERBROOKE** — Tandis que les opposants continuent de fourbir leurs armes, quelques personnes du quartier nord et des intervenants de la pastorale sociale de Sherbrooke ont choisi de manifester leur appui à l'implantation du centre de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes sur la rue Ontario.

Pour le groupe, l'alcoolisme et les autres toxicomanies représentent un problème de société qui concerne tout le monde. "C'est un problème social qui comporte d'énormes coûts humains et économiques. Si nous ne sommes pas solidaires de ceux qui sont aux prises avec le problème, ça va nous coûter encore plus cher demain", dira Jean-Jacques St-Pierre, un citoyen qui réside à proximité du nouveau centre et agit comme porte-parole du groupe d'appui.

Tout en regrettant que les informations justes et complètes n'aient pas été communiquées dès le départ par les responsables du centre de réadaptation, le groupe de soutien juge désormais que les précisions apportées en marge de ce dossier sont rassurantes pour les gens du quartier nord.

On sait déjà que l'implantation du centre pour alcooliques et toxicomanes sur la rue Ontario, dans le quartier nord de Sherbrooke, soulève un tollé. Des citoyens du secteur ont recueilli près de 400 signatures de résidents opposés à l'établissement du foyer de groupe, ils ont multiplié les représentations auprès du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSSE), du Relais Saint-François (chargé d'implanter le centre), ainsi que des élus de Sherbrooke.

ainsi qu'une autre résidente du quartier nord.

En intervenant à ce moment-ci sur ce sujet très controversé, le groupe affirme ne pas vouloir relancer le débat. "Notre objectif, ce n'est pas de gagner, dira le porte-parole, mais de présenter une position qui pourrait entraîner une solution. Il n'aurait pas été correct de ne pas exprimer notre accord."



Jean-Jacques St-Pierre

### Tout dérange

Ces citoyens demeurent néanmoins conscients qu'une majorité de résidents dans le secteur qui entoure le centre pour alcooliques et toxicomanes sont opposés à l'établissement de ce service dans leur quartier.

Jean-Jacques St-Pierre admet aussi que l'arrivée du centre peut entraîner quelques dérangements mais il pense que les effets seront très limités et qu'ils n'affecteront pas la qualité de vie dans le quartier. "Tout est sujet à dérangements, dit-il, y compris les écoles, les centres pour personnes âgées, les caisses populaires."

"À l'égard des enfants, dit le groupe, comme à l'égard des personnes âgées, l'insécurité et la possibilité de dévaluation dans le voisinage tiennent beaucoup plus à la psychose que l'on développera autour du foyer qu'au foyer lui-même."

Entre-temps, le nouveau centre de la rue Ontario fonctionne toujours au ralenti, même si les premiers patients sont hébergés cette semaine. Le personnel complète présentement la réorganisation des services qu'entraîne la fermeture du centre de traitement de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

De leur côté, les opposants promettent de continuer leur action dans le but de faire fermer le centre de la rue Ontario.

Saint-Élie-d'Orford accueillera un vaste développement domiciliaire

## Les oeuvres du Baron de Loewenfeld associées à un projet de 40 millions \$

**ST-ÉLIE-D'ORFORD (MM)** — Les oeuvres du Baron Heger de Loewenfeld, connu en Estrie pour sa célèbre exposition des bijoux de Braque, seront associées à un ambitieux projet de développement domiciliaire évalué à plus de 40 millions \$ dans la municipalité de St-Élie-d'Orford.

Le projet, lancé par la compagnie L'Équité Inc. du président Roger DesBiens, comporte deux phases distinctes qui s'échelonnent sur une période d'au moins cinq ans.

Situé du côté sud de la route 220, directement au centre de la municipalité de St-Élie d'Orford, le projet a pour titre "Cité des légendes".

Selon les plans préliminaires présentés par les promoteurs à l'administration municipale, quelque 350 terrains, répartis sur une superficie totale de 94 acres, seront disponibles.

Désireux d'offrir un développement domiciliaire tout à fait unique au monde, le promoteur Roger DesBiens, qui aura éventuellement comme associé Raymond Dicaire, a paraphé un contrat avec le Baron Heger de Loewenfeld, pacte qui assure l'utilisation exclusive des noms des bijoux de Braque.

C'est du nom de ces oeuvres, qui sont toutes associées à des dieux ou des déesses grecs, que seront baptisées toutes les rues du développement Cité des légendes. Qui plus est, cette entente exclusive avec le Baron Heger de Loewenfeld permettra au promoteur d'utiliser la déesse de Circé comme emblème du projet et comme nom du large boulevard qui servira de porte d'entrée à ce développement.

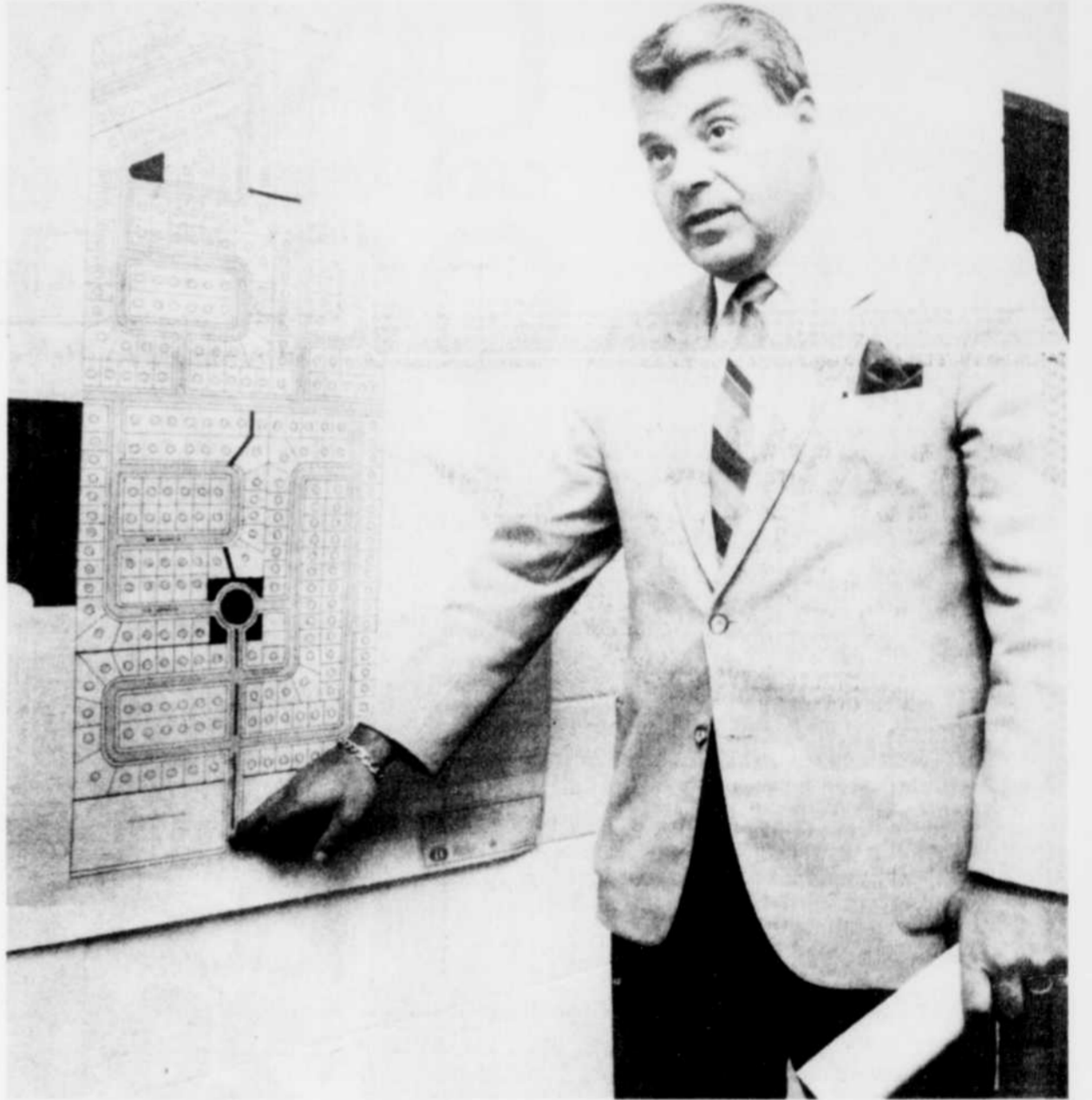
### Du sérieux

Du côté du promoteur Roger DesBiens, il ne fait aucun doute que ce projet suscitera l'intérêt des consommateurs.

"Il s'agit d'une recherche intéressante de l'art, appliqué à l'urbanisme, de commenter, hier, lors d'un entretien téléphonique, M. DesBiens. Ce développement constitue une première et je veux offrir quelque chose d'impeccable. Le marché est là et simplement en amorçant ce projet, je contribue aussi à créer un marché."

Du côté de l'administration municipale de St-Élie d'Orford, le maire Richard Gingras dit n'avoir aucune raison de douter du sérieux de cette entreprise.

"Selon les plans qui nous ont été présentés, le projet semble très sérieux. Une somme importante a déjà été injectée par les promoteurs pour la réalisation de ces plans; je ne vois pas pourquoi l'affaire ne fonctionnerait pas. Effectivement, ça semble être quelque chose de très parti-



Le maire Richard Gingras verra sous peu un important projet domiciliaire s'ériger dans la municipalité qu'il dirige. Les oeuvres du Baron Heger de Loewenfeld seront notamment associées à ce projet évalué au bas mot à 40 millions \$.

culier", de préciser le maire Gingras.

Immédiatement en bordure de la route 220, une vaste bande de terrain a été réservée à des fins commerciales. Mais il n'est nullement question de permettre une construction désordonnée dans ce secteur.

Deux bâtisses de grande surface seront aménagées et des locaux commerciaux seront loués à des boutiques dites de prestige.

"J'ai un plan superbe, de dire sans ambages le promoteur Roger DesBiens, qui possède aussi des intérêts dans la collection des bijoux de Braque. Le projet n'est pas officiellement lancé que j'ai

déjà 20 réservations pour des terrains. Des conditions devront être respectées pour assurer un développement ordonné et har-

monieux. Les résidences, sans être exceptionnelles, seront légèrement supérieures à la moyenne."

(Photo: La Tribune - par Stéphane Lamine)

## La CSCS réduit de 40 à 34% sa perte d'élèves au profit des écoles privées

**SHERBROOKE (MR)** — Alors qu'elle perdait traditionnellement 40 pour cent de ses élèves de 6e année au profit des écoles secondaires privées, au moment de l'inscription du printemps, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke a réduit cette perte à 34 pour cent cette année.

C'est ce qu'a révélé M. Jean-Marc Biron, l'agent d'information de la CSCS hier.

Dans les autres commissions scolaires de la région estrienne, environ 22 pour cent des élèves du primaire passent au privé après leur 6e année. La CSCS est donc la plus touchée par cet exode.

Alors que, l'an dernier, 1020 élèves de 6e année, sur une possibilité de 1.708, s'inscrivaient

dans une école publique, ce sont 1.126 jeunes sur 1.708 qui ont posé le geste cette année.

La CSCS espère, avec les années, réduire le taux de pénétration de l'école privée chez ses élèves de 6e année à un taux équivalent à celui qui touche les autres commissions scolaires de la région.

Cette année, le plus fort accroissement des inscriptions au public a été identifié à l'école Le

Phare, qui enregistre une augmentation de 25 pour cent de ses inscriptions. À l'école St-François, cette hausse est de 17 pour cent. L'école Mitchell, qui se trouve dans un secteur névralgique en raison de la proximité de trois écoles privées, a même enregistré une augmentation de 3 pour cent.

### Deux raisons

La CSCS explique cet accroissement de son taux d'inscription par deux faits: d'abord, l'invitation, depuis deux ans, aux parents et aux élèves de 6e année, à visiter les écoles secondaires avant de choisir le lieu de fré-

quentation de l'élève au secondaire, puis la campagne de cette année, qui a permis aux gens de constater que l'école publique "sait mieux" faire qu'autrefois, dit la CSCS.

"Des parents ont été surpris de voir que les écoles secondaires avaient mis en place des périodes d'étude, des systèmes d'encadrement, de contrôle des absences, des moyens disciplinaires comme la retenue et diverses activités qui renforcent la vie pédagogique, dit M. Jean-Marc Biron. Il est certain que cette constatation en a amené plusieurs à reconnaître la valeur des écoles publi-

## NOUVEAU EN ESTRIE

### VOUS N'ÊTES PAS PASSIONNÉS DES FINANCES PERSONNELLES?

Mais vous êtes convaincus qu'une bonne planification est nécessaire. Il y a un moyen de traiter des finances personnelles de façon simple, accessible et même divertissante. Les Classes Modernes ont pensé à vous en présentant: COMMENT GÉRER SES FINANCES PERSONNELLES. Où M. Jean-Yves Dupuis vous suggérera une démarche efficace que vous pourrez appliquer selon votre situation, vos choix et goûts. Inscrivez-vous, vous verrez que cet atelier se remboursera de lui-même.

JEAN-YVES DUPUIS,

directeur des services  
 Investors et chroniqueur à la  
 Tribune dans la section  
 planification Financière.



DATE: 20 avril 1988  
 HEURES: 19h00 à 22h00  
 FRAIS: \$25

(satisfaction garantie ou argent remis)

Pour information et inscription 822-4226

## SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

# Pour la 20e année à Sherbrooke, une marche destinée au tiers monde

**SHERBROOKE (sb)** — Pour la vingtième année à Sherbrooke, des gens de la région marcheront pour le tiers monde ce printemps, d'abord dans le but de sensibiliser à la problématique des pays en voie de développement, et de financer des projets de prise en charge dans dix pays.

Même que les jeunes et moins jeunes ne feront pas que marcher, ils vont courir, pédaler et plonger aussi dans le cadre du Rallye tiers monde, le samedi 14 mai prochain, unissant leurs efforts et leurs énergies dans un esprit de solidarité. "Bien au-delà des causes à défendre, cette action tisse des liens d'amour et de respect entre les gens d'ici et d'ailleurs", mentionnera Diane Ross, la présidente du Rallye.

Le vingtième anniversaire de la marche est placé sous la présidence d'honneur de l'abbé Bruno Dandenault, infatigable défenseur des moins bien nantis. Il a promis hier, en conférence de presse à Sherbrooke, de marcher ses 10 kilomètres comme tout le monde, en récoltant pas moins de 300 \$ le kilomètre. "A mon âge, après tout, marcherai-je pour rien."

Dans son allocution, l'abbé Dandenault a mis en évidence la pauvreté des gens du sud qui exportent les produits de leur labeur chez nous tout en demeurant dans le cercle de la pauvreté. "Ici, dit-il, comme dans les pays capitalistes en général, on a vécu et on continue de vivre sur leur misère."

Les bananes, le riz, le café, autant de produits des pays du sud que nous consommons en quantité, constate le président d'honneur, en procurant de "confortables profits" aux compagnies exportatrices, non pas aux paysans qui peinent dans les champs. "Nous payons le café environ 5 \$ la livre, dira l'abbé Dandenault, mais le travailleur de Colombie touche 0.10 \$ la livre."

### La justice

C'est pour contribuer à transformer cette situation que Bruno Dandenault s'implique, dans la même optique qui l'a amené à lancer le mouvement d'accueil des réfugiés de la mer dans la région, à la fin des années 70. "J'avais la conviction de faire œuvre, non pas de charité, mais de justice."

Cette année, les organisateurs du Rallye espèrent recueillir 35,000 \$, dont 30,000 \$ serviront à financer 11 projets dans le monde, au Brésil, Cambodge, Chili, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mali, Nicaragua, Pérou et Togo.

Les projets d'aide veulent répondre à quelques besoins prioritaires des populations en matière de santé, d'éducation, d'agriculture et de construction, tout en favorisant une plus grande autonomie. Tantôt il s'agira d'acheter une photocopieuse et du matériel audio-visuel, ailleurs on mettra sur pied un pro-

gramme agricole favorisant l'autosuffisance alimentaire, on construira un pavillon dortoir pour jeunes filles sans-abri...

Pour sa vingtième édition, le Rallye tiers monde se terminera par un spectacle musical à la Place de la cité, à l'arrière du nouveau palais de justice de Sherbrooke, au plateau Marquette.



L'abbé Bruno Dandenault

le vrai  
**Hamburger double**  
bacon-fromage

**\$1.59**



**BURGER KING**

Rabais de 61c jusqu'au 1<sup>er</sup> mai

## TAPIS 1ère QUALITÉ

**SPECIAL 7.95 à 13.99**  
Rég. de \$12 à \$20

**COUVRE-PLANCHER EN VINYLE**

**SPECIAL de 6.66 à 13.95**  
Rég. de \$10 à \$22

**Manufacteur de bains tourbillon**  
Distributeur de céramique, toilettes, lavabos, douches, robinetterie européenne.

**J.L.S. INC.**

64 Grandes Fourches N., Sherbrooke, 563-4030, 562-4852

# UN SYSTÈME

ORDINATEUR TANDY 1000 HX

**999.00**

Incluant garantie EN PRIME d'un an sur l'UCT, sans frais supplémentaires! ~~1428.00~~

**rabais \$429**



Le Tandy 1000 HX à MS-DOS intégré, idéal à la maison ou à l'école. Introduisez simplement votre programme et démarrez! Exploitez des milliers d'autres logiciels populaires. Doté d'une capacité de mémoire de 256 K et d'une unité de disque intégrée de 3 1/2" aux fins de stockage. Extension facile grâce à l'adaptateur d'extension de mémoire PLUS et une deuxième unité de disque. Logiciel Personal DeskMate 2, six programmes en un. Contrat de service en magasin d'un an sur l'UCT (seulement) sans frais en plus de la garantie courante de 90 jours. 25-1053

Écran et tablette non inclus



Diane Ross

## Un débat public sur l'ouverture des commerces le dimanche

**SHERBROOKE** — L'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF) a décidé d'organiser un débat public sur la controversée question de l'ouverture des commerces de détail le dimanche.

Le débat se déroulera dimanche, le 17 avril, de 13h30 à 14h30, au CLSC-SOC du 283 King ouest, à Sherbrooke, rapporte l'un des porte-parole de l'ACEF-Estrie, M. Claude Sévigny.

L'ACEF qui entend réunir divers intervenants directement concernés par le sujet, notamment des commerçants de la région de Magog qui se sont déjà élevés contre ce principe, a réussi à obtenir la radiodiffusion des discussions. Le débat sera donc entièrement diffusé sur les ondes de CFLX (95.5 MF).

On précise que deux lignes téléphoniques seront mises à la disposition du public durant cette heure. Il suffira de composer le 822-3330.

L'ACEF signale enfin que la participation au débat est possible à tous. Dans ce cas, il suffit de s'inscrire avant le vendredi 15 avril, en s'adressant à l'ACEF, au 187 Laurier, à Sherbrooke.

## Performance

**rabais \$200**

**399.00**  
~~599.00~~

Vous pouvez effectuer votre travail en moins de temps en augmentant le rendement de votre ordinateur. Le microprocesseur 80286 permet d'accéder à l'exécution de vos programmes de 200 à 600%. Chaque utilisateur dispose ainsi du maximum de puissance et de rendement de leur ordinateur. Servez-vous en comme tableur pour les graphiques ou pour traitement de texte. Avec mémoire cachée de 8 K et accès de mémoire directe. Compatible aux Tandy 1000\* 1000A et 1000SX.

**286 EXPRESS**  
286-0006 Performance Enhancer for the Tandy 1000\*, 1000A, and 1000SX Personal Computers  
Tandy Product Number: 25-1035

\*Une combinaison de câble et de carte-fille pour le Tandy Modèle 1000 (version non "A") est requise. (Par commande spéciale)

Les logiciels sont en anglais

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**Téléphones:**  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Corrier de deuxième classe:  
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camionnet et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



## Stockage

sur paquets de disquettes de 5 1/4"

paquet de 10, double face. 26-412	paquet de 3, double face. 26-411	paquet de 10, simple face. 26-406
<b>10.97</b> <del>21.95</del>	<b>3.97</b> <del>7.95</del>	<b>11.95</b> <del>19.95</del>

rabais jusqu'à **50%**

Un bon d'achat sera émis pour tout article épuisé et non en liquidation. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques.

L'offre se termine le 30 avril 1988

# TANDY / Radio Shack

DIVISION + INTER-TAN CANADA L.T.E.E.

Disponible aux magasins Radio Shack sélectionnés, centres d'ordinateurs Tandy et détaillants participants

## SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Au Canton de Brompton

# Un développement de 200 maisons anticipé en trois ans

**CANTON DE BROMPTON (YR) — M. Normand Filteau, entrepreneur général en construction, entend ériger environ 200 résidences de qualité supérieure, d'ici trois ans, dans le développement Les Terrasses Ecossaises, sur le chemin des Ecossais, dans le Canton de Brompton.**

M. Filteau, qui a entrepris ses travaux d'aménagement en juillet 1987, prévoit la construction de 80 à 100 maisons de 90,000 \$ et plus, dans le cadre d'une première phase, qui devrait se réaliser en même temps que la deuxième étape, ce qui devrait porter le total des luxueuses résidences à 200, à l'intérieur d'un délai de trois ans.

Une troisième étape suivrait, après la réalisation des deux premières phases, apportant également quelques centaines de nouvelles résidences.

### Un site qui promet

"Avant de me lancer dans cette entreprise, de commenter l'entrepreneur en construction, la banque a exigé une étude de faisabilité et une étude de rentabilité, dont les résultats sont fort encourageants", dit le développeur.

"Plusieurs facteurs jouent en ma faveur", explique-t-il. M. Filteau relate que le terrain qu'il possède est situé dans un endroit tranquille, aux portes de Sherbrooke, et qu'il est facile d'y atteindre le centre-ville, le Carrefour de l'Estrie, l'Université de Sherbrooke et le CHUS (dorsque le prolongement de la route 10 sera termi-

né), en moins de dix minutes. Un terrain de golf est situé juste en face, de l'autre côté du chemin des Ecossais, et certaines rumeurs sont à l'effet qu'on y aménage un club de golf de 18 trous, à deux pas de là.

Il est de plus projeté de prolonger la rue Duvernay, ce qui permettrait l'accès au quartier Nord de Sherbrooke, rendu à peu de distance de là,

sans avoir à utiliser l'autoroute 55 ou la route 143.

Autres facteurs jugés favorables par l'étude de rentabilité, c'est que les terrains y possèdent une dimension minimale de 100 pieds sur 150 et que les taxes ne sont pas élevées au Canton de Brompton.

M. Filteau prévoit beaucoup de couples rendus à l'achat d'une deuxième maison, comme clients. Le promoteur vend le terrain et il construit la résidence, selon les plans choisis par l'acheteur.

Il faudra toutefois que la maison se conforme au plan d'ensemble du développement où on ne trou-

vera pas deux édifices pareils.

Le développeur tient beaucoup au modèle de résidences à paliers et il ne voit pas le style canadien s'y implanter. Tous les toits devront être fabriqués de tuiles européennes sans entretien et garanties à vie.

Le constructeur favorise les foyers, les puits de lumière et les fenêtres-serres.

Les travaux ont débuté en fin de juin ou début de juillet 1987, tout d'abord par l'aménagement d'un boulevard et quelques rues, susceptibles d'accueillir les premières maisons du développement domiciliaire.

### ESSAYEZ-LA ET TOUCHEZ LA DIFFÉRENCE

La scie professionnelle de demain disponible aujourd'hui

**695**



**shindaiwa**

(Distribution) Inc

67,9 cc- 12.7 lb (4.9 kg) de la puissance!

**SPÉCIAL 5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

**\$549<sup>00</sup>** Prix rég. \$679.00

Disponible chez votre dépositaire local

**SCIES à chaîne CLAUDE CARIER**

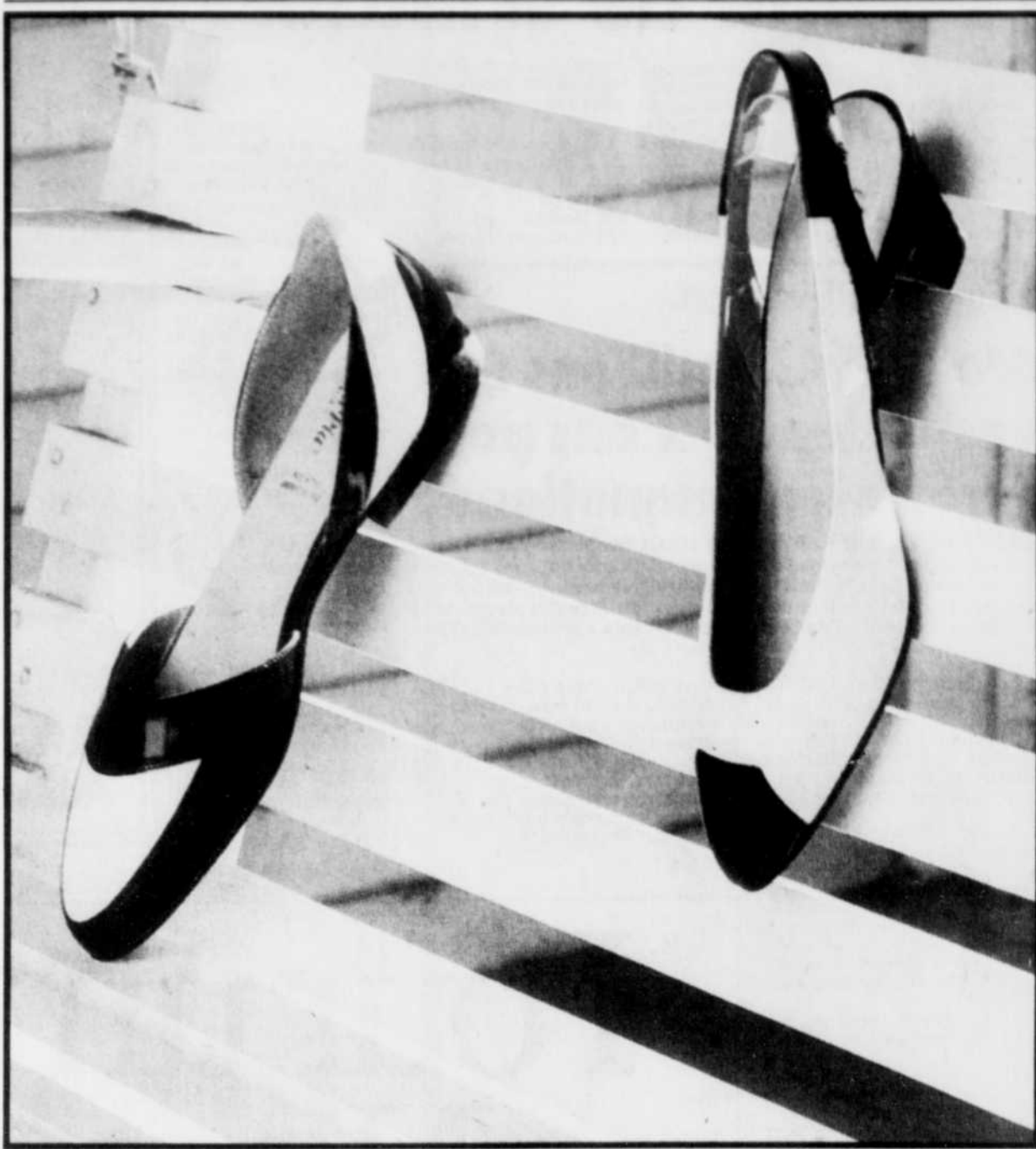
Heures d'ouverture:  
lundi au mercredi: 8h à 5h; jeudi: 8h à 9h; vendredi: 8h à 9h; samedi: 8h à 12h.

620 Principale est, Cookshire, Qué., J0B 1M0

(819) 875-3847



Vos pieds méritent des chaussures d'Italie, en cuir véritable, d'excellente qualité et à un bon prix!



Hommes et dames

*Juy le Bontier*



GALERIES QUATRE SAISONS  
930, 13<sup>e</sup> AVENUE NORD  
SHERBROOKE

GALERIES ORFORD  
MAGOG

MAINTENANT OUVERT  
LES TERRASSES ROCK FOREST  
BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST

**ATTENTION!**

# GRANDE VENTE

**D'OUVERTURE**

### DE TOUT POUR LA FINITION:

teinture, vernis, boiseries, moulures, préservatifs, escaliers, planchers, portes, armoires et plus encore...

Oui, nous sommes maintenant dépositaires des teintures, vernis et préservatifs



**SOLIGNUM**

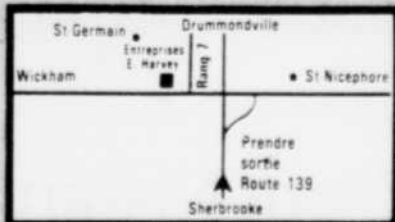
produits de haute qualité depuis 1907.

**Les Entreprises**

**Harvey,**

**Coutu,**

**Tremblay inc.**



1031, 7<sup>e</sup> rang, Wickham, Québec J0C 1S0

Tél.: (819) 398-6875

398-6876

Enfin un magasin de **GRANDE SURFACE** qui **SE SPECIALISE DANS LA FINITION**

## SPÉCIAUX

- \* Barreaux tournés, colonial en pin 1 3/4 x 1 3/4 **195** ch.
- \* Main courante, colonial en pin **99c** pl. lin.
- \* Marches en chêne Select 1ère qualité. 36" x 1 1/16" x 10 1/2" **1995** ch.
- \* Contre-marches chêne plein 3/4" x 36" **846** ch.

- \* GRAND SPÉCIAL SUR BOIS DE PLANCHER
- CHÊNE RUSTIQUE**
- 2 1/4", 3 1/4", 4" à **139** pi.car.
- Quantités limitées.

### PORTES D'INTÉRIEUR

PANNEAU NO 2	LAUAN	PANNEAU NO 1	LAUAN
12" à 18"	10 <sup>00</sup>	20" à 24"	15 <sup>95</sup>
20" à 24"	12 <sup>00</sup>	26"	17 <sup>95</sup>
26"	14 <sup>00</sup>	28"	17 <sup>95</sup>
28"	14 <sup>00</sup>	30"	18 <sup>95</sup>
30"	15 <sup>00</sup>	32"	19 <sup>95</sup>
32"	15 <sup>00</sup>	34"	24 <sup>95</sup>
34"	16 <sup>00</sup>	36"	26 <sup>95</sup>
36"	16 <sup>00</sup>		

PLIANTES NO 2 AVEC QUINCAILLERIE	PLIANTES AVEC QUINCAILLERIE NO 1
18" à 24" <b>22<sup>00</sup></b>	26" à 30" <b>27<sup>95</sup></b>
26" à 30" <b>22<sup>00</sup></b>	32" à 36" <b>31<sup>95</sup></b>
32" à 34" <b>22<sup>00</sup></b>	
36" <b>22<sup>00</sup></b>	

### PORTES D'EXTÉRIEUR NO 1

Coeur coulissant 34 x 82 <b>76<sup>00</sup></b>	Seuils <b>10<sup>95</sup></b>
Kits A.B.C. <b>180<sup>00</sup></b>	PORTES MASONITE travaillées à relief (embossées)
Boîtes de portes <b>39<sup>95</sup></b>	1ère qualité "Colonial Newport" <b>29<sup>95</sup></b>

# Odeur insupportable à la Domtar de Windsor

par Michel MORIN  
WINDSOR — D'où peut bien provenir cette odeur? C'est la question que l'on se posait tous les jours, hier, du côté de la société Domtar après que de fortes odeurs aient entières

remonté enveloppé Windsor, incommodant fortement les citoyens, non seulement de cette municipalité, mais aussi des municipalités environnantes. Pour plusieurs, jamais une pareille

odeur n'avait encore émané de l'usine de pâtes et papiers. Une plainte formelle a d'ailleurs été reçue, il y a quelques jours, par la direction de Domtar qui a immédiatement dépêché

sur les lieux une équipe de spécialistes. Au siège social de la société, à Montréal, on semblait quelque peu ébété avec cette affaire. "On ne connaît pas la cause et on ne sait pas laquelle des deux usines est responsable de cette odeur, de commenter Mireille Hardy, lors d'un entretien téléphonique.

Chez Cascades à East Angus

## Entre 3 et 4,5 millions \$ investis depuis 2 ans pour contrôler les émanations

EAST ANGUS (MM) — Bien qu'il serait utopique pour Cascades d'enrayer complètement les odeurs et la moindre émanation de suie, la compagnie investit néanmoins des sommes importantes pour éviter que l'environnement et le bien-être des citoyens ne soient démesurément altérés par les activités régulières de production.

Responsable chez Cascades des dossiers relevant de la qualité de l'environnement, Marcel Lamoureux a ainsi résumé l'attitude de la direction de l'entreprise face aux problèmes de pollution soulevés par des citoyens d'East Angus.

"Il semble exister, dans l'industrie, un nouveau procédé qui permette d'enlever complètement les odeurs. Ce serait une question de 35 à 40 millions \$. Pour Cascades, vous comprendrez que ce nouveau procédé n'est pas pour le mois prochain", de dire dans un premier temps M. Lamoureux.

Plus sérieusement, le responsable de l'environnement a fait savoir qu'entre 3 et 4,5 millions \$ ont été investis depuis deux ans à l'usine d'East Angus uniquement au chapitre de l'environnement.

Ces investissements, s'il faut en croire les commentaires livrés par des citoyens, n'auront pas suffi à enrayer les odeurs et les émanations de suie.

"Chez Cascades, on se préoccupe beaucoup de la pollution de l'eau et de l'air, d'ajouter M. Lamoureux. Mais il se peut que des cas de pollution se produisent quand même. Et pourtant, le directeur de l'usine a émis une directive stricte à l'effet de ne pas surcharger les bouilloires, un geste qui peut provoquer des émanations de suie."

### Améliorations tangibles

Tout en indiquant que Cascades fait tout pour préserver les 400 emplois générés par les activités de l'entreprise, Marcel Lamoureux précise au passage que des erreurs humaines ou des problèmes mécaniques peuvent provoquer des agressions inhabituelles à l'environnement et au bien-être des citoyens.

"Je demeure aussi à East Angus et ce n'est pas plus drôle pour moi de constater ces problèmes. Mais au moins à l'usine, on essaie de tout mettre en oeuvre pour minimiser ces cas de pollution. Il est possible que des gestes accidentels soient causés à l'occasion, mais ce n'est pas la politique de Cascades de polluer pour le simple plaisir de la chose."

Chez Cascades, on précise que des améliorations tangibles ont été apportées depuis quelque temps.

"On rencontre les normes du ministère de l'Environnement au

## Le torchon brûle entre Windsor et ses syndiqués

par Claude CORRIVEAU

WINDSOR — La situation s'envenime dans les relations entre la Ville de Windsor et ses employés membres du Syndicat national des employés municipaux. Il serait même juste de dire que le torchon brûle depuis la mise à pied, mardi, d'un employé du service des Travaux publics de la municipalité.

Déjà, les trois employés du Centre Lemay sont en congé forcé depuis vendredi dernier à la suite des actes de vandalisme commis à l'aréna et qui ont causé pour plusieurs milliers \$ de dommages. Il y a deux jours, un quatrième employé municipal a été congédié temporairement. La raison invoquée est le manque de travail.

"C'est tout à fait le contraire, de prétendre le président du syndicat, Jacques Martin. Cette période-ci de l'année est celle où nous avons le plus de travail. Les travaux normaux à exécuter au printemps sont très nombreux et nous sommes même en retard cette année. D'autant plus que depuis quelques années il y a eu ouverture de nouvelles rues et jamais il n'y a eu embauche de nouveaux employés malgré un surplus de travail. C'est un geste de provocation de la partie patronale".

M. Martin soutient également qu'une clause de la convention collective (la dernière demeurant en vigueur jusqu'à la nouvelle) stipule qu'un employé municipal ne peut être mis à pied lorsque des travaux sont exécutés par des firmes externes. "C'est le cas présentement, donc il ne manque pas de travail. D'ailleurs, des griefs seront déposés dans le cas des quatre employés déjà mis à pied" ajoute-t-il.

niveau des solides dans l'atmosphère, mais au niveau des gaz qui s'échappent, c'est autre chose, de reconnaître Marcel Lamoureux. Il y a de gros efforts qui sont déployés de notre part, mais il faut aussi comprendre que des situations du genre peuvent malheureusement se produire."

"Il semble effectivement que l'odeur soit difficilement supportable. Dès que nous aurons déterminé l'origine, on tentera de corriger immédiatement la situation", d'ajouter Mireille Hardy.

Son Superbe Performance Superbe Lignes Superbes

# SUPERBE SCOTT!

...à un Prix Superbe

25 watts RMS  
par canal syntonisateur à  
synthétiseur numérique.



ensemble complet

\$399

Audet & Delisio Enr. 144 Wellington sud  
Audio & Vidéo Sherbrooke, 562-2198

# Pour un temps limité, Nissan vous offre un p'tit extra.



C'est bien connu, on peut à n'importe quel moment sortir de chez un concessionnaire Nissan au volant d'une voiture ou d'un camion de qualité supérieure.



1000 \$ de remboursement

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'en ce moment, pour la première et possiblement la dernière fois, Nissan vous offre en plus un remboursement de 1000 \$ en argent comptant.

Vous pouvez l'utiliser comme partie de votre paiement initial. Ou tout simplement le mettre dans vos poches. À vous d'en disposer comme bon vous semble.

La Nissan Stanza est la voiture la plus fiable dans sa catégorie. Voilà ce que révèle une étude de spécialistes en automobiles. JD Power and Associates.\* Et en ce moment, à l'achat d'une Stanza Deluxe, vous recevez un remboursement de 1000 \$ de Nissan.

Comme quoi même si la fiabilité, ça ne se donne pas, on peut quand même l'obtenir à prix très abordable.

Des le départ, la Stanza possède plus de qualités que la plupart des autres voitures de format familial sur le marché. La Stanza GXE est d'abord équipée de toutes les servocommandes imaginables. En plus, elle est dotée d'un système de son stéréo à cassettes avec 4 haut-parleurs, d'un régulateur de vitesse sans parler du confort intérieur et de son prix... non moins confortable.

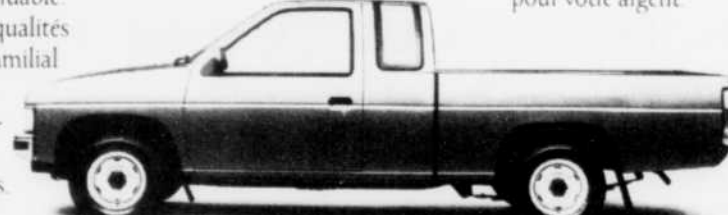
Et vous avez maintenant une raison de plus d'opter pour un des trois modèles Stanza. Nissan vous offre un remboursement de 1000 \$ à l'achat de toute nouvelle Stanza.



1000 \$ de remboursement

Le pickup Nissan est le camion importé le moins cher au Canada.\* Voilà en soi une excellente raison d'en acheter un. Mais c'est aussi un costaud.

Ce qui signifie que vous en obtenez encore plus pour votre argent.



1000 \$ de remboursement

Et pour un temps limité, vous recevez aussi un remboursement de 1000 \$ de Nissan, à l'achat de tout nouveau camion costaud Deluxe ou Standard.

Donc, en plus de jouir d'une vaste boîte arrière à double paroi lisse, combinée à une cabine avant tout aussi spacieuse, vous engraissez votre porte-monnaie de beaux gros dollars.

Nous vous suggérons de visiter votre concessionnaire Nissan très bientôt pour jeter un coup d'oeil sur les Stanza et nos camions costauds. En ne perdant pas de temps, vous obtiendrez encore plus que vous n'auriez jamais espéré.



À la mesure de vos exigences\*

## Profitez du remboursement Nissan.

\* Sondage J.D. Power and Associates 1987 sur la qualité des voitures neuves.

Les pro Nissan de l'est



BOULEVARD NISSAN AUTO LTEE  
825, boul. St Joseph  
DRUMMONDVILLE, Québec  
(819) 477-2323

AUTOMOBILES CHARTIER & BOULANGER, INC.  
1429 ouest, rue Notre-Dame  
VICTORIAVILLE, Québec  
(819) 758-0524

LES AUTOMOBILES CARRIER, INC.  
2835 ouest, rue King  
SHERBROOKE, Québec  
(819) 569-9211

LES GALERIES NISSAN DE STE-HYACINTHE, INC.  
2695 boul. Casavant  
STE-HYACINTHE, Québec  
(514) 464-1273

GRANBY NISSAN, INC.  
433, rue Principale  
GRANBY, Québec  
(514) 378-9088

RICHARD NISSAN, INC.  
1108 chemin Knowlton  
WEST-BROME, Québec  
(514) 263-4457

AUTOMOBILES MAGOG ORFORD, INC.  
427, boul. Bourque  
OMERVILLE, Québec  
(819) 843-8145

## SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Pour les activités du service de loisirs

# Danville imposera un montant additionnel aux Shiptonnais

par Henri RICHARD

**DANVILLE** — Tel que prévu, la municipalité de Danville imposera directement un montant supplémentaire à chaque citoyen du Canton de Shipton qui s'inscrira à une activité de son service des loisirs.

S'il n'en tient qu'au maire de Danville, Réjean Auclair, "le dossier est clos" a-t-il clairement indiqué aux citoyens venus assister à l'assemblée générale du conseil municipal mardi soir.

Au cours des prochaines semaines, les dirigeants municipaux fixeront la cotisation exigée pour chaque activité basée sur le coût réel pour maintenir ce service en place.

Le conseil municipal a l'intention de prendre tout le temps requis pour revoir ses chiffres dans ce dossier, et il a ainsi rejeté du revers de la main la date limite fixée à lundi par Shipton pour obtenir la liste des taux exigés pour chaque activité à ses ci-

toyens.

Le conseiller Gilles Lacroix est allé jusqu'à proposer que cette liste ne doit pas acheminée au secrétariat municipal de Shipton. "Je ne vois pas pourquoi on leur répondrait, puisque c'est aux gens qu'on va imposer un montant" a maintenu le conseiller Lacroix.

L'amertume était visible sur le visage des conseillers municipaux. "On a baissé quatre fois notre offre et eux n'ont jamais bronché. Pour moi, c'est termi-

né" a renchéri le conseiller Lacroix.

"Sur ma plaque d'immatriculation c'est inscrit "Je me souviens" et bien je me souviendrai longtemps" a lancé son collègue Ian Smith sous les applaudissements des membres du conseil municipal.

La plate est grande, ça se voit. Lorsqu'un citoyen de la salle a fait remarquer qu'on pourrait toujours négocier l'an prochain, les édiles municipaux ont démontré peu d'enthousiasme.

# Shipton devra payer 3,000 \$ par année pour louer un terrain et un puits à Danville

**DANVILLE (HR)** — Il en coûtera 3 000 \$ par année au Canton de Shipton pour louer un terrain et un puits appartenant à Danville sur son territoire, aux abords de la route 255 à l'endroit où s'érige présentement la casse-croûte "La reine de la patate".

groupe d'investisseurs de la région.

Ce projet évalué à 9 millions \$ et prévoyant la création d'une trentaine d'emplois dans sa première phase est toujours en attente d'une réponse de demande de subvention adressée récemment au Fonds LaPrade.

**8 000 \$**

En optant pour une location du terrain prévoyant que tous les frais inhérents à la remise en opération de ce puits abandonné depuis une trentaine d'années

dans le stationnement du casse-croûte soient assumés par le Canton, les dirigeants de Danville ont refusé de se départir de cette propriété pour un montant de 8 000 \$ tel qu'offert par Shipton.

"On peut pas dire qu'on a un surplus d'eau. Très souvent le niveau de notre réservoir est assez bas. Un jour on pourrait avoir besoin de ce puits" a mentionné le conseiller Gilles Lacroix, qui a bien pris soin de spécifier dans l'offre de location que Danville se garde un accès au puits en tout temps.

Les édiles municipaux ont aussi exigé que la casse-croûte puisse demeurer en place, étant donné les taxes qu'il rapporte à la Ville.

Cette location est conditionnelle à une entente entre le Canton de Shipton et le groupe de promoteurs des serres hydroponiques.

Les négociations des loisirs à peine terminées dans le tumulte, voici que les pourparlers reprendront entre les deux municipalités concernant l'acquisition de ce terrain sis sur les berges de l'étang Burbank.

Source d'information sur les maladies et de promotion de la santé

# La boutique Santé 2000 a cinq ans

**SHERBROOKE** — Que le cinquième anniversaire de la mise en place d'un service public, gratuit par dessus le marché, soit souligné avec éclat est plutôt rare.

Si on l'a fait, hier, pour la boutique Santé 2000, c'est qu'on a jugé que cela en valait la peine parce que la démarche que le docteur Roberto Iglesias et Louise-Marie Loranger ont entreprise, voilà cinq ans, probablement sans grand espoir, auprès du propriétaire du centre commercial Le Carrefour de l'Estrie, a été couronnée d'un succès qui a dépassé les prévisions les plus optimistes.

La preuve, c'est que la boutique Santé 2000 existe toujours et que le rôle qu'elle joue tant comme source d'informations sur les maladies que comme outil de prévention et de promotion de la santé devient de plus en plus important au fur et à mesure que les années s'écoulent.

Une réussite que M. Normand Simoneau, directeur général du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke dont le département de santé communautaire a été l'instigateur de la création de la boutique Santé 2000, n'a pas manqué de souligner, hier, au cours de la cérémonie qui marquait l'événement.

### Un bel exemple de rapprochement

"La boutique Santé 2000 constitue un exemple de rapprochement entre un centre hospitalier et sa clientèle, à travers les



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Pour souligner le cinquième anniversaire de la boutique Santé 2000, on remarquait entre autres la présence du docteur Marie Jodoin, directrice du Département de santé communautaire, de Normand Simoneau, directeur général du CHUS, et de Louise-Marie Loranger, responsable de la boutique.

préoccupations que les gens ressentent tous les jours", a-t-il déclaré.

Même son de cloche de la part du docteur Marie Jodoin, directrice du département de santé communautaire, qui a affirmé que la boutique Santé 2000 a atteint les objectifs que lui avaient assignés ses fondateurs, soit l'information, la promotion, la formation et l'enseignement, dans une perspective aussi proche que possible de la réalité régionale.

### Des appuis constants

"La boutique Santé 2000 ne

vend rien. Elle donne tout et surtout des services qui favorisent le maintien ou la reconquête de la santé physique et mentale", a-t-elle rappelé en affirmant que sa réussite aurait sûrement été moindre sans l'appui constant des établissements du réseau de la santé, de ses bailleurs de fonds et des médias.

"L'équipe de la boutique Santé 2000 a un défi quotidien à relever. Elle doit mettre à la portée du public des connaissances qui évoluent sans cesse. Une tâche dont elle s'acquitte brillamment", a souligné le docteur Jodoin.

De son côté, la directrice de la boutique Santé 2000, Louise-Marie Loranger, a rendu hommage à ses collaboratrices pour leur dévouement de tous les instants.

### Une confiance jamais démentie

Au public aussi qui, a-t-elle ajouté, qui a montré sa confiance dès le début et ne l'a jamais retirée.

"La preuve, c'est qu'il a fallu changer le tapis récemment à cause du va-et-vient", a-t-elle expliqué.

# Patron de la Maison Condelle taxé de mauvaise foi par le syndicat CSD

par Yvon ROUSSEAU  
**COATICOOK** — "S'il existe un profond malaise dans les relations entre la compagnie Maison Condelle et ses employés, a commenté M. Roger Rousseau, conseiller syndical de la Centrale des syndicats démocratiques, ça dépend entièrement de la mauvaise foi de la partie patronale".

M. Rousseau a indiqué que cette situation était en tout premier lieu attribuée à M. André Lupien, directeur de l'usine de Coaticook, mais qu'il apparaît maintenant que les blâmes doivent être adressés aux dirigeants de la compagnie.

Le conseiller syndical de la CSD a commenté que les deux jours de rencontres de la semaine dernière, à Montréal, en présence du conciliateur, n'ont pas fait avancer le dossier.

"Nous avons tenu de bonnes discussions, mercredi passé, a-t-il précisé, mais la compagnie a bloqué toute progression possible, dès le lendemain".

### L'ancienneté

M. Roger Rousseau précise que la négociation est bloquée sur l'application de l'ancienneté, un élément jugé majeur par les travailleurs de la Maison Condelle, qui sont en lock-out depuis quatre semaines.

"Les membres en conflit, dit-il encore, demandent l'application normale de l'ancienneté, tel que ça existe dans les autres industries de la confection, et qui permet, en cas de mise à pied, de revendiquer le poste de l'employé possédant moins d'ancienneté, dès le lendemain".

"La compagnie, a-t-il poursuivi, veut pour une mise à pied de moins de 15 jours que l'employé ne puisse revendiquer le poste d'un autre travailleur, à l'emploi de la firme depuis moins longtemps, et tout ça à la discrétion de l'employeur".

"C'est inacceptable et c'est ça qui bloque un règlement, de lancer le conseiller syndical, parce que c'est à peu près tout ce qui accroche sur la partie normative de la convention". "Nous pourrions passer à la négociation du monétaire", a-t-il précisé.

"Il n'est pas question de déloger un autre employé dans la même journée, mais les travailleurs en conflit veulent le droit de "bumper" le plus jeune employé du département, dès le lendemain et c'est une demande légitime", a-t-il ajouté.

### Deux autres jours de rencontres

Enfin, le conseiller syndical de la CSD informe que deux journées d'échanges entre les deux parties sont prévues aujourd'hui et demain, à Sherbrooke.

Les négociations se dérouleront en présence du conciliateur,

M. Yvon Forest, qui est assigné à ce dossier.

# Création locale d'emplois à Windsor: directeur général présenté aujourd'hui

par Claude CORRIVEAU  
**WINDSOR** — Le conseil d'administration de la Société CLE (Création locale d'emplois) présentera officiellement son nouveau directeur général aujourd'hui à l'occasion d'une conférence de presse. Il sera également question d'une nouvelle règle concernant l'investissement maximal par entreprise.

Le nouveau d.g., M. Tom Shea, est un Sherbrookois d'origine qui a complété ses études en administration à l'Université de Sherbrooke. Il compte aussi une vaste expérience à titre de conseiller en administration ou d'analyste financier au sein d'importantes entreprises québécoises.

Par ailleurs, la Société CLE, qui devait, jusqu'à récemment, limiter ses investissements dans des entreprises à un maximum de 25,000 \$ pourra désormais porter cette limite à 75,000 \$ permettant ainsi de financer des projets de plus grande envergure. Souignons en terminant que

M. Shea assurera la succession de M. Guy Beaudoin qui agissait à titre de directeur général par intérim depuis novembre dernier. Il demeure toutefois au sein de la Société à titre d'agent de développement.

# Incendie d'une résidence et non du Nid de Vincent

**ST-MATHIAS-DE-BONNETERRE** — Le propriétaire de l'immeuble détruit par un incendie mardi matin à St-Mathias-de-Bonneterre a précisé, hier, que c'est sa résidence et non le centre de thérapie Le Nid de Vincent qui a été la proie des flammes.

"Le Nid de Vincent a fermé ses portes l'année dernière. C'est dans ma résidence que j'héberge des jeunes toxicomanes désireux de sortir de la dépendance des drogues", a expliqué M. Jean-Marc Pothier qui évalue ses pertes à plus de 40,000 \$.

# Woolco

DES BAS PRIX TELLEMENT PLUS À DÉCOUVRIR

**3 JOURS SEULEMENT:**

JEUDI VENDREDI ET SAMEDI

**FAUTEUIL EMPILABLE**

En résine de synthèse. Blanc seulement.

Régulier: 17.88  
Spécial: **\$14**

**PAPIER HYGIÉNIQUE**

CASHMERE

Pqt de 8 rouleaux.

Régulier: 2.96  
Spécial: **\$2**

**POÊLE B.B.Q. AU GAZ**

30,000 BTU. Bonne inclusion.

Régulier: \$199  
Spécial: **\$149**

**TERRE NOIRE**

Format 35 litres.

Régulier: 1.99  
Spécial: **3 pour \$5**

**TAMPONS À RÉCUSER**

"JETS"

Paquet de 12 tampons.

Régulier: \$1  
Spécial: **2 pqt \$1**

**DÉTERGENT EN POUDRE POUR LA LESSIVE "ABC"**

Format 06 litres.

Régulier: 2.91  
Spécial: **2 pqt \$5**

**ÉPINGLES À LINGE EN BOIS**

Paquet de 50.

Régulier: \$1.99  
Spécial: **.99¢**

**BAS-CULOTTE POUR DAMES**

Boîte de 5 paires.

Une seule grande taille.  
Régulier: 2.91  
Spécial: **2 btes \$4**

TOUS NOS ARTICLES SONT APPUYÉS PAR NOTRE GARANTIE SANS PROBLÈMES

Woolco

**LES TERRASSES**  
Rock Forest

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 17h30.  
JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI 9h à 17h.  
GARAGE-OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 17h30.  
JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h.  
GARAGE: Pour rendez-vous, TÉL. 564-7443.

RÉGIONAL

## Gardner maintenant prêt à attendre jusqu'au printemps 89 pour le nouveau pont

par Maurice CLOUTIER  
**VICTORIAVILLE** — Le député d'Arthabaska, Laurier Gardner, a mis de l'eau dans son vin et est maintenant prêt à attendre jusqu'au printemps 1989, pour la construction d'un nouveau pont au-dessus de la rivière Nicolet, à la sortie d'Arthabaska.

"Je comprends qu'il faut réaliser plusieurs études avant d'aller de l'avant. L'urgence, a-t-il indiqué, ne doit pas nous pousser à agir trop vite. Il ne faut pas faire d'erreur". Le vieux pont de fer enjambant la rivière Nicolet sur l'ancienne route 5 a été démolli par un camion-remorque le 25 mars dernier.

S'il avait immédiatement souhaité une nouvelle construction au cours de l'été, le député se rend maintenant aux arguments des fonctionnaires du ministère, qui jugent impossible une nouvelle construction à l'été et envi-

sage déjà les travaux pour le printemps prochain.

"J'aime mieux attendre et que le nouveau pont corrige les problèmes d'approche. Si les études sont concluantes, je souhaiterais même prolonger l'avenue Pie X et construire le pont en amont sur la rivière", a laissé tomber M. Gardner.

Cependant, il a promis de voir au débloqué des crédits nécessaires dès cette année, pour le début des travaux le printemps prochain, et de suivre le dossier de près. Il est d'avis que le ministère de l'Environnement ne mettra pas de bâtons dans les roues.

S'il convient que les automobilistes devront prendre leur mal en patience, le député est convaincu "de la compréhension de la population."

### MRC de l'Erable

Dans un autre dossier avec le ministère des Transports, le député a mentionné que les dirigeants de la municipalité régionale de comté (MRC) de l'Erable ne rencontreront pas pour le moment le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, ou un des ses proches collaborateurs.

Les dirigeants de la MRC réclament depuis longtemps une rencontre, pour obtenir des informations précises sur le sort du projet d'élargissement de la route 116 entre Plessisville et Princeville, de la construction d'une voie de contournement à Bernierville et du centre de voirie de Plessisville. La centre de voirie perdrait vraisemblablement des plumes au profit de la construction d'un véritable centre régional à Black Lake.

S'il n'a pas pu obtenir une rencontre à ce moment-ci, M. Gardner a averti les dirigeants de la MRC qu'ils perdent leur temps, s'ils pensent passer par dessus sa tête pour obtenir une rencontre. D'ailleurs, le député a précisé que le ministre est toujours en convalescence, à la suite d'une intervention chirurgicale.



Laurier Gardner

## Masse travaille toujours à la promotion de l'utilisation contrôlée de l'amiante

**THETFORD MINES (PS)** — La promotion de l'utilisation contrôlée de l'amiante est toujours une préoccupation du gouvernement fédéral et c'est pourquoi le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources et député de Frontenac à la Chambre des communes, Marcel Masse, entend continuer ses représentations auprès des dirigeants de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) pour qu'ils abandonnent leur projet de bannissement.

A cet effet, M. Masse se réjouit de la récente publication de quatre nouveaux rapports sur l'amiante qui sont le fruit d'études et d'analyses réalisées par l'EPA au cours des 18 derniers mois. Les défenseurs de l'amiante se sont fermement opposés au projet de bannissement de l'amiante par l'EPA, en affirmant notamment que l'agence s'appuyait sur le caractère erroné et incomplet d'études techniques et scientifiques. Or, c'est à la suite des interventions canadiennes que l'EPA a reconnu le besoin de revoir ses données techniques et scientifiques.

M. Masse précise que ces nouveaux rapports sont d'ordre technique et ne donnent aucune indication des intentions futures de l'EPA en matière de réglementation. Toutefois, selon le député-ministre, la publication de ces rapports représente un pre-

mier pas important et positif dans le processus de réévaluation, telle que demandée par les pro-amiante.

M. Masse espère que les résultats des nouvelles études amèneront l'EPA à abandonner son projet de bannissement et à adopter l'approche privilégiée par la majorité des autres pays, soit l'utilisation contrôlée de l'amiante comme le reconnaît l'Organisation internationale du travail. Il soutient que la position des États-Unis constitue l'exception car la presque totalité des pays reconnaissent aujourd'hui que l'amiante peut être utilisé de façon sécuritaire si un contrôle adéquat est exercé.

M. Masse a donc promis que le gouvernement canadien sera présent aux prochaines audiences de l'EPA et qu'il continuera de promouvoir avec vigueur l'utilisation contrôlée de l'amiante.

## Licence MF: le président du Réseau des Appalaches confiant

**VICTORIAVILLE (MC)** — Le président du Réseau des Appalaches, M. François Labbé de Thetford Mines, est "extrêmement confiant" d'obtenir la licence requise pour opérer une station MF sur le territoire des régions de Victoriaville, Thetford Mines et Lac-Mégantic.

Il a émis ce commentaire hier, au lendemain de l'audition de la demande de licence auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

"Notre dossier est bien préparé et nous avons répondu adéquatement aux questions du CRTC", estime M. Labbé, qui espère une réponse le plus tôt possible et une entrée en ondes à la fin de la présente année. Normalement, il devra attendre entre 60 et 120 jours avant de connaître la décision du CRTC.

## Conflit réglé dans 2 autres garages

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Deux autres garages de Drummondville ont réglé le conflit de travail qui les opposait à leurs employés, syndiqués avec la CSD, et ont repris le travail hier matin.

Ce sont Auto 4-Saisons et G.T. Automobiles, qui rejoignent le Garage Parent, qui lui n'a pratiquement pas été affecté par le conflit, et Boulevard Nissan qui a repris le travail lundi.

Les autres garages qui sont toujours perturbés par le conflit sont Luneau Automobile, Drummond Auto et Centre Honda. Les conditions de règlement

des établissements où le conflit est terminé, n'ont pas été rendues publiques, pour éviter, a-t-on pu savoir, d'influencer les négociations dans les garages encore affectés par le conflit, qui dure depuis le vendredi premier avril.

Selon Me Jean Côté, procureur dans la négociation des garages Auto-4 Saisons et G.T. Automobile, les négociations se sont faites dans un excellent esprit de collaboration et la reprise du travail s'est déroulée dans un très bon climat. Les employés concernés ont, affirme-t-il, obtenu une amélioration générale de leurs conditions.

# REMBOURRAGE

- TRANSFORMATION DE MEUBLES
- TISSUS (VASTE CHOIX)
- MEUBLES FINIS BROSSES
- ÉBÉNISTERIE
- DÉCAPAGE-LAQUE



## ESTIMATION JOUR ET SOIR

GRATUIT

## Centre d'esthétique du Meuble

417, Belvédère sud  
 Sherbrooke, J1H 4B7

564-5151 (jour), 565-3662 (soir)

35404x

la  
**GUERRE  
 DES PRIX**

Jusqu'à

**50% et 20%**

DE RABAIS



expo  
**HABITAT**  
 de l'Estrie  
 PAVILLON UNIVERSITÉ  
 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
 du 21 au 24 avril 1988

# SUR LUMINAIRES

**Nous garantissons les meilleurs prix!**

Commandes au téléphone  
 et mise de côté  
 acceptées.

Venez nous rencontrer  
 À EXPO HABITAT  
 KIOSQUE 58

35812x



2425 King ouest  
 Sherbrooke  
 565-2870

Quantité limitée - Ampoules en sus



L'embauche de travailleurs par la Société d'énergie de la Baie James

## Ciaccia qualifie toute l'histoire de pure invention

par Bernard RACINE  
**QUÉBEC (PC)** — Le ministre de l'Énergie et Ressources John Ciaccia nie formellement que la Société d'énergie de la Baie James embauche des travailleurs qualifiant toute cette histoire de "pure invention".  
 M. Ciaccia répondait aux questions du leader parlementaire François Gendron qui l'interrogeait sur l'embauche à la Baie James.  
 M. Gendron avait raconté la veille aux journalistes que M. Yves M. Paré de la FTQ avait appelé au cabinet du premier ministre pour s'informer de la façon de s'y prendre pour se faire engager à la Baie James. La fonctionnaire qui lui avait répondu lui aurait dit que pour l'instant elle prenait les noms en vue de constituer une liste qu'elle allait transmettre à la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

C'est cette histoire qui serait une invention, d'après M. Ciaccia. D'abord, parce que ce n'est pas la SEBJ qui s'occupe de l'embauche à la Baie James et, ensuite, parce que le syndicaliste de la FTQ ne peut même pas dire le nom de l'employée qui lui a répondu, a souligné M. Ciaccia.  
 "Pour votre information, ce

sont les entrepreneurs qui reçoivent les contrats par soumission publique. Ce sont eux qui ont la responsabilité d'embaucher et ils respectent le décret de la construction", a expliqué M. Ciaccia.  
 M. Ciaccia a affirmé aussi que son ex-chef de cabinet Jacques Painchaud avait demandé, le 29 mars 1988, d'expédier les demandes d'emploi à Mme Adrienne Laforune, au cabinet du premier ministre, parce qu'elle avait succédé à M. Hector Biron, qui était chargé de l'information sur les services du gouvernement.

Le ministre a déposé à l'Assemblée nationale une lettre de M. Biron, datée du 6 avril 1987, donc bien avant la lettre écrite par M. Painchaud. M. Biron répondait à un travailleur qui avait demandé l'appui du premier ministre Bourassa pour se trouver un emploi à la Baie James.  
 M. Biron avait expliqué à ce citoyen qu'en toute équité le premier ministre ne pouvait faire cela puisque ce serait injuste à l'égard des autres citoyens.

De son côté, M. Gendron a obtenu la permission de déposer à l'Assemblée nationale une sorte d'annuaire des employés de l'Assemblée nationale d'après lequel Mme Laforune serait préposée



John Ciaccia

au protocole et non aux informations des services gouvernementaux, comme l'affirme M. Ciaccia.

## Le Conseil québécois du commerce de détail s'objecte à l'ouverture le dimanche

**QUÉBEC (PC)** — Le Conseil québécois du commerce de détail, qui regroupe la presque totalité des petits commerçants québécois, s'objecte à l'ouverture des commerces le dimanche et à l'élargissement des heures d'affaires les soirs de la semaine.  
 Témoignant mercredi devant

un comité de députés ministériels chargés d'étudier le problème des heures d'affaires, le président du Conseil, M. Guy Poirier, a affirmé que la majorité des commerçants favorisent le maintien de la loi actuelle. Le comité, présidé par le député de Nicolet Maurice Richard, doit

faire rapport d'ici peu au gouvernement.

M. Poirier a souligné les dangers d'ouvrir la porte aux exceptions dans ce domaine. En permettant aux pharmaciens de répondre aux urgences le dimanche, les pharmacies sont devenues des magasins généraux. En autorisant la tenue de marchés aux puces, ces lieux d'échange sont devenus des centres commerciaux où on vend de tout et de rien, y compris de la marchandise neuve, a déploré M. Poirier.  
 Il y a un besoin de services de dépanneurs et de médicaments le dimanche, mais ces services devraient être encadrés très fermement et surveillés, selon le Conseil. Ainsi, les dépanneurs ouverts le dimanche devraient être limités à trois employés et ne devraient vendre que des denrées alimentaires.

Quant à la pharmacie du dimanche, ses ventes devraient être limitées aux produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires.  
 Le Conseil a rappelé que les ventes effectuées le dimanche ne sont pas des ventes additionnelles, mais ne font que "voler les ventes des six autres jours".

Enfin, M. Poirier a réaffirmé le droit des employés et des propriétaires de commerce de jour d'une journée de congé par semaine.

Quant à la Corporation des bijoutiers du Québec, elle a aussi manifesté son opposition à des modifications à l'actuelle loi des heures d'affaires.

Le président de la Corporation, M. André Marchand, a même réclamé que des amendes "significatives" soient imposées aux contrevenants.

## La valeur des saisies de drogues en hausse de 106%

**QUÉBEC (PC)** — La valeur des saisies de drogues en 1987 a été établie à \$68 millions, comparativement à \$33 millions en 1986, une augmentation de 106 pour cent, a révélé hier le Solliciteur général Herbert Marx.

Les saisies de cocaïne, comprises dans ces statistiques, sont passées de \$23 millions en 1986 à \$40 millions en 1987, une augmentation de 73 pour cent.

Ces statistiques ont été dévoilées lors de l'étude des crédits de son ministère par la commission parlementaire des institutions.

Les infractions en rapport avec le commerce et la consommation illégale des drogues et stupéfiants sont passées de 2,616 à 3,544, ce qui représente une hausse de 35 pour cent.

Discutant des activités de la Sûreté du Québec au cours de 1987, M. Marx a révélé que les infractions criminelles qui lui avaient été rapportées ou qui étaient connues d'elle se sont élevées à 65,721, une augmentation

de 3.1 pour cent par rapport à 1986. Il faut ajouter à cela près de 10,000 assistances aux services policiers municipaux.

La hausse la plus importante est celle des crimes de violence qui sont passés de 4,850 à 5,667, une augmentation de 16.9 pour cent. Si on y ajoute les assistances aux services de police municipaux, les activités de la SQ ont connu une augmentation nette de 11.3 pour cent.

Les crimes de violence comptent pour 9 pour cent du total des infractions au code criminel, a souligné M. Marx qui a dit croire que cette augmentation est due à la sensibilisation faite auprès des victimes de violence conjugale.

Le taux de solution dans la catégorie "crimes de violence" a atteint un nouveau sommet pour se situer à 53.8 pour cent et est en hausse dans toutes les grandes catégories de crime.

Les constats d'infractions au code de la sécurité routière ont augmenté de 3.2 pour cent et atteignent 50,507.

## Les priorités pour 1988-89

**QUÉBEC (PC)** — La formation policière, la lutte aux trafiquants de drogues et la lutte à la violence conjugale sont parmi les priorités du Solliciteur général pour l'exercice financier 1988-89.

Il faut y ajouter la sécurité routière et le transport routier ainsi que le programme "Alcofrein plus", a expliqué hier M. Herbert Marx lors de l'étude des crédits de son ministère par la commission parlementaire des institutions.

Le programme "Alcofrein plus" vise à réduire ou à prévenir l'augmentation du taux d'incarcération résultant de la condamnation antérieure à l'égard des contrevenants réputés être déclarés coupables d'une deuxième infraction de conduite avec facultés affaiblies, a expliqué M. Marx.

## Un tiers des contribuables remboursés

**QUÉBEC (PC)** — Environ un tiers des contribuables qui attendent un remboursement d'impôt pour l'année 1987 ont déjà reçu leur chèque, a annoncé hier un communiqué du ministre du Revenu du Québec Yves Séguin.

"Jamais dans l'histoire du ministère les remboursements d'impôt n'ont été effectués aussi rapidement", dit le communiqué qui rappelle la promesse de M. Séguin de faire parvenir aux contribuables leur remboursement dans un délai de 45 jours.

À l'heure actuelle, 815,000 contribuables ont reçu plus de \$300 millions. On prévoit que tous les contribuables qui auront rempli correctement leur déclaration de revenus et qui l'auront produite avant la date limite du 2 mai recevront leur remboursement au plus tard le 15 juin, dit le communiqué.

# Plein volume sur les bas prix

**KENWOOD**  
 KRC-2000A AM-FM stéréo cassette  
 Mémoire 12 stations  
**Spécial 329\$**  
 non installé  
 Prix régulier 399\$

**KENWOOD**  
 KRC-353 AM-FM stéréo cassette  
 Mémoire 24 stations  
**Spécial 419\$**  
 non installé  
 Prix régulier 489\$

**KENWOOD**  
 KRC-3002 AM-FM stéréo cassette  
 Système Dolby  
 Mémoire 24 stations  
**Spécial 427\$**  
 non installé  
 Prix régulier 499\$

**KENWOOD**  
 KRC-434 AM-FM stéréo cassette  
 Système Dolby  
 Mémoire 12 stations  
**Spécial 663\$**  
 non installé  
 Prix régulier 759\$

90 jours sans intérêt\*

\*Sujet à l'acceptation de crédit

Offre valable jusqu'à épuisement des stocks

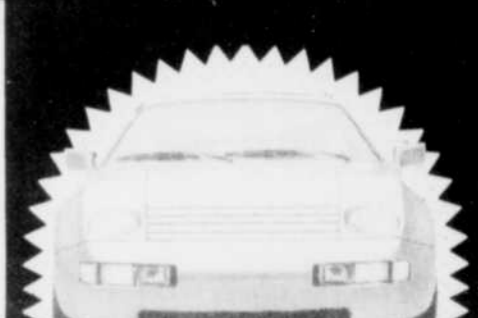
## SYSTÈME D'ALARME



Modèle AL550

Protégez votre voiture et les objets de valeur qu'elle contient.

à partir de **229\$**  
 non installé



Sherbrooke  
 372, rue Wellington  
 563-8242

Plus de 50 succursales au Québec

• Lun. à merc. 8h à 17h30 • Jeudi-Vend. 8h à 21h • Sam. 9h à 17h

# G. Lebeau

DIVISION DU GROUPE T. C. G. (Québec) INC.

Pour mieux vivre en auto



## Fox populi.

Comment expliquer que la Fox soit devenue, si l'on peut dire, la nouvelle voiture du peuple.

Les raisons sont fort simples. En plus de bénéficier de la haute technique allemande, la

Fox possède, malgré son prix modique, un équipement de série qui permettrait de la ranger dans une catégorie de voitures plus coûteuses.

L'intérieur est fini avec un soin

méticuleux et tout est agencé pour rendre la conduite aussi efficace qu'agréable.

Et vous avez le choix de trois modèles: 2-portes, 4-portes, et une familiale.

Venez prendre le volant d'une Fox, et découvrez pourquoi de plus en plus de gens l'adoptent — tous des fins renards.



**Fox. A partir de 8 980\$**

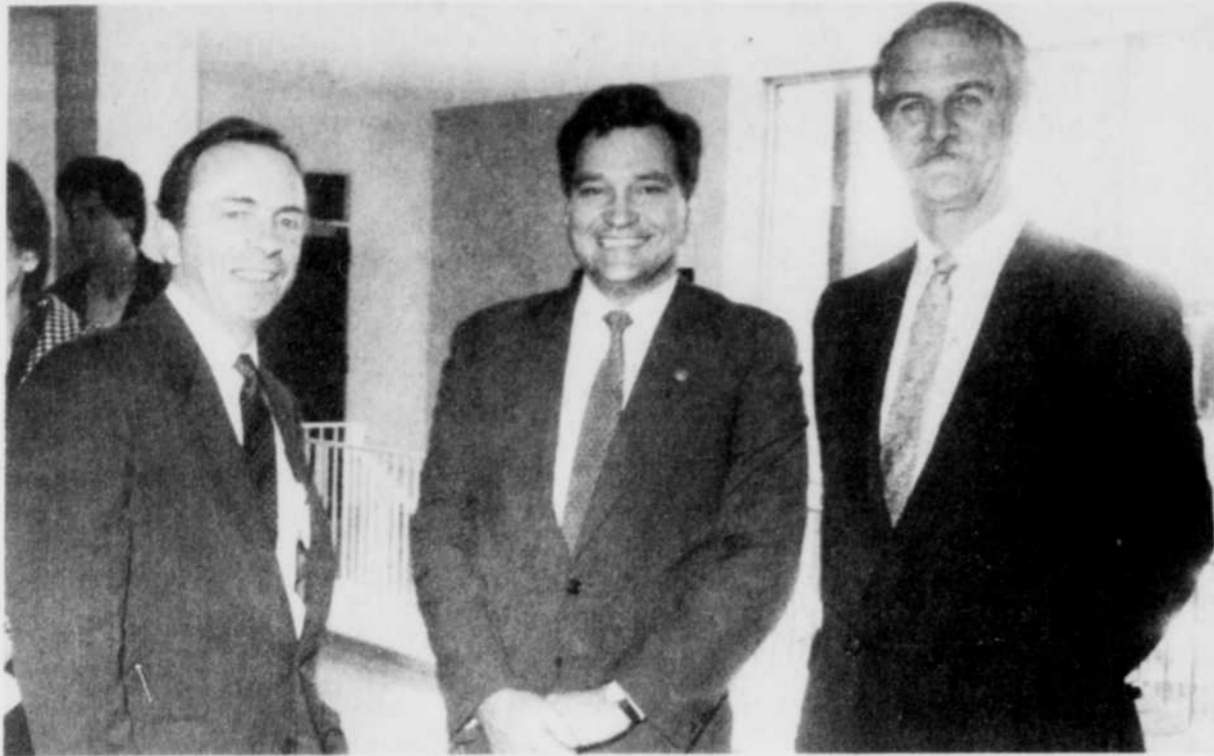
DISTRIBUTEUR

**SHERBROOKE AUTOMOBILE inc.**

2959 ouest, rue King, Sherbrooke  
 Tél.: 569-9111

# SOUSCRIPTION POUR L'UNIVERSITÉ

## De nombreuses personnalités assistaient au lancement.



MM. Aldée Cabana, recteur de l'Université de Sherbrooke, Paul Gobeil, président du Conseil du trésor du Québec, membre du Comité d'honneur, Jean-Paul Pelletier, maire de Sherbrooke, membre du Comité d'honneur.



MM. Marcel Dutil, président du conseil et chef de la direction du groupe Canam Manac, président général de la Campagne, Thomas Reid Bell, président et chef de l'administration à la Dominion Textile, co-président du Comité des dons exceptionnels, Paul Gobeil, président du Conseil du trésor du Québec, membre du Comité d'honneur.



M. Serge Racine, président et chef de la direction de Shermag, président de la Campagne et de la région Estrie, M. Pierre Deslongchamps, professeur de chimie et président de la Campagne de la communauté universitaire, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, chancelier de l'Université et président du comité d'honneur.



MM. Richard Thibault, doyen de la faculté des sciences appliquées, Michel Bureau, doyen de la faculté de médecine, M. Louis-Paul Allard, juriste et animateur, co-président du Comité des amis et anciens de l'Université, Jean-Guy Ouellet, vice-recteur de l'Université.



M. Georges Allard, directeur du service aux étudiants, Mlle Yolande Fortier des services administratifs de l'Université, M. Pierre Deslongchamps, professeur de chimie et président de la Campagne de la communauté universitaire, Dr Maurice Langlois, professeur à la faculté de médecine, M. Antoine Sirois, professeur, département des études françaises.



Mlle Pierrette Dupont, professeure à la faculté d'éducation, MM. Serge Racine, président et chef de la direction de Shermag, président de la Campagne de la région Estrie, Nil Allaire, président et directeur associé de Bélanger Hébert, trésorier de la Campagne, Yvon Lamarche, directeur du Pavillon des sports de l'Université, Erick Malouin, représentant de l'AFEUS.



MM. Richard Béland, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke et Thomas Reid Bell, président et chef de l'administration à la Dominion Textile, co-président du Comité des dons exceptionnels.



MM. Richard Béland, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, Nil Allaire, président et directeur associé de Bélanger Hébert, trésorier de la Campagne et Robert C. Dagenais, directeur Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Photos Claude Poulin

Publi-promotion de La Tribune.

ARTS

Ciel variable

Par Pierrette Roy



Pour un 'consacré' comme le canadien Frédéric Back dans le cinéma d'animation, plusieurs déçus!

Le plein soleil californien

par Pierrette ROY

C'est bien connu, en Californie le soleil brille plus longtemps et avec plus de force que partout ailleurs. C'est du moins ce que nous permet de croire la fascination exercée par cet état américain sur tant d'individus autour de nous. Et on peut dire qu'il brille d'une façon encore plus particulière au moins une fois par année, lors du grand gala de la remise des Oscars par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences de Los Angeles.

Du moins, il brille directement pour pas moins de deux milliards de téléspectateurs qui, jusqu'au Japon et en Chine (et cette année, les Chinois ont dû y trouver un intérêt tout particulier), peuvent suivre les émois de leurs vedettes... essentiellement américaines.

Des émois que procure cet immense spectacle dont chaque demi-minute de publicité ne vaut pas moins de 460,000 \$ canadiens...! Une émission qui, avec ses trois heures et demie, rapporte pas moins de 165 millions \$.

Or, si la décision finale des grands gagnants reste le privilège des membres nommés à vie de l'Academy, certains par-

viennent à nous émouvoir, à nous faire rire, à nous faire palpiter, l'espace de quelques heures, dans un monde créé artificiellement pour le seul plaisir de son auditoire.

Les acteurs sont certainement le premier objet d'intérêt des téléspectateurs, ceux que l'on voit habituellement vivre par personnage interposé mais qui ont pourtant une vie bien à eux que l'on est invité à partager, l'espace d'un moment, dans ce cadre très précis.

Evidemment, on n'y apprend absolument rien des problèmes financiers de tel acteur, ou de la toxicomanie de telle actrice, et si le spectacle nous laisse finalement bien peu, exception faite de l'état de vieillissement de nos héros, de la coiffure, de la toilette et de l'escorte, à nous mettre sous la dent, il ne nous permet pas moins de partager un

Le voyeurisme

Pourtant, dans ce spectacle à grand déploiement qui, bavière chaque année autant d'individus devant leur petit écran pour apprendre, en même temps que les concurrencés des résultats qu'ils trouveront de toutes façons et avec beaucoup moins d'efforts dans leur journal du lendemain, il y a quelque chose de fascinant.

Une fascination qui tient, bien sûr, dans l'attrait que peut présenter pareil déploiement, mais qui relève surtout, à mon sens, de la séduction qu'opèrent sur chacun de nous ces monstres du cinéma, ceux qui par-

moment leur "vraie" vie. Une vie qui se déroule ici sous les feux des puissants projecteurs, au milieu d'une galerie étincelante de collègues tous plus brillants les uns que les autres et, lundi soir dernier, tous plus généreux les uns par rapport aux autres.

Cette générosité justement, celle avec laquelle l'assemblée a accueilli plusieurs de ses compatriotes par de nombreuses ovations debout m'est apparue encore plus présente cette année, pendant ce 60e gala, qu'au cours des précédentes éditions.

Réelle ou artificielle? Peu importe au fond car cette attitude n'en jette pas moins plein la vue et fait croire, l'espace d'un soir, que le milieu n'est peut-être pas aussi sordide qu'on serait en mesure de croire. Et, derrière les éclatantes sourires que, dans la défaite, on élargit encore davantage, se cachent probablement d'âmes déceptions que l'on consolera peut-être au cours de la prochaine foire.

Car, pour une minorité de 'consacrés', il faut compter de nombreux desillusionnés!

Menu artistique

Aujourd'hui, de 11h30 à 12h45, à l'auditorium de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, concert-publication organisé par la Faculté pour souligner la publication d'une dizaine de volumes publiés entre mai 1987 et avril 1988 par des professeurs rattachés aux quatre départements de la Faculté. L'événement sera agrémenté par la présentation de quelques pièces musicales de la Renaissance interprétées par un ensemble de psaltériens composé d'étudiants du Mont Notre-Dame sous la direction de Francis Corpeaux.

Ce soir et demain soir, à 20h, au théâtre Centennial de l'Université Bishop's, la classe finissante de théâtre du Collège Champlain présente la comédie de Marc Camoletti adaptée par Beverley Cross *Boeing-Boeing* mettant en vedette André Beauchamp, Julie Bieber, Christophe Deringer, Claudia Steele, Chris Anne Vincent et Katie Warlund.

Ce soir et jusqu'à dimanche inclusivement, à 20h30, à la petite salle du pavillon central de l'Université de Sherbrooke, les étudiants de l'Option-théâtre présentent la pièce de Hervé Dupuis *Dédales* dans une mise en scène de Rodrigue Mathieu.

A l'horaire de Câble 11

- JEUDI 14 AVRIL 88**
- 16H50: TÉLÉ-CONFÉRENCE (Tournée "Pour le Français au Québec")
  - 17H30: REFLETS D'ART (Chronique d'information culturelle)
  - 18H30: PLACE AUX JEUNES (Chronique s'adressant aux 15-30 ans)
  - 19H00: TÉLÉ-CONFÉRENCE (40e Anniversaire Paroisse Coeur-Immaculée)
  - 19H30: GESTE QUI SAUVE (Information et démonstration reliées aux premiers soins)
  - 20H00: ECHOS DE L'AU-DELA (Esotérisme avec Rafaël Payeur)
  - 20H30: TÉLÉ-CONFÉRENCE (5e Anniversaire / Boutique Santé 2000)
  - 21H00: AUTRE MONDE (Chronique portant sur la solidarité internationale)
  - 21H30: TÉLÉ-CONFÉRENCE (Chambre Commerce / Jean-Guy Paquet)
  - 22H30: LA SANTÉ D'ABORD (Divers sujets sont abordés par le Dr Comeau et ses invités)
  - 23H00: PENSÉE DU NOUVEL AGE (Etre reconnaissant pour ce que nous avons déjà)
  - 23H30: TÉLÉ-CONFÉRENCE (Regroupement Municipal des Citoyens(nes) de Sherbrooke)

MERCREDI SPECIAL \$3.50

BELVEDERE 1  
Fél.: 562-3969 à 7h30

LE DERNIER EMPEREUR

BELVEDERE 2  
Fél.: 562-3969 à 7h30

UN ZOO LA NUIT

PIANO BAR *quatre sans quatre*

☆ MARDI JAZZ

Artistes invités

404, rue Alexandre Sherbrooke, 822-4440

GENE COOPER  
artiste international

vendredi-samedi 36032x

Une présentation de La Tribune et Télé-7

CINÉMAS CINEPLEX ODEON \$3.50 MARDIS

EN NOMINATION POUR L'OSCAR MEILLEUR ACTEUR MICHAEL DOUGLAS

2e semaine

WALL STREET EN VERSION FRANÇAISE

CINÉMA CAPITOL

Piano Bar Le Reflet

En vedette pour avril

Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

RENDEZ-VOUS avec 100 NOMS

NE MANQUEZ PAS TOUS LES DIMANCHES nos 5 à 7

N'oubliez pas! Notre taverne est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 23h30

VOS SPORTS PRÉFÉRÉS SUR SUPER ÉCRAN

790 King Est (coin King et 11e Avenue)  
Dimanche: Ouvert de 11h00 à 23h00  
564-1306

Il y a plusieurs siècles existait une prédiction disant qu'il y aurait sept signes.

Le septième signe serait une femme. Son espoir est tout ce que nous possédons.

DEMI MOORE

THE SEVENTH SIGN

MICHAEL BIEHN and JURGEN PROCHNOW

VERSION ORIGINALE

Dès demain à 19h30, 21h30.

Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul. PORTLAND 565-0366

D.O.A.

VERSION ORIGINALE

Dès demain à 19h15, 21h15

Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul. PORTLAND 565-0366

L'OPTION THÉÂTRE PRÉSENTE

DÉDALES

Coïncé entre un modèle patriarcal et les nouvelles valeurs issues d'une éducation féministe

Jérôme cherche son identité à travers les fantasmes de son jeu vidéo.

À LA PETITE SALLE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE LE 31 MARS ET DU 6 AU 17 AVRIL, DU MERCREDI AU DIMANCHE À 20h30

Une collaboration de la tribune

AUBERGE ROYALE

1900 King est, Fleurimont

Pour réservations: 569-9393

SPECIAL DU JEUDI

Fruits de mer et rosbi à volonté

Langoustines, crevettes, poutons, cuisses de grenouilles, crabe d'Alaska, coquille de fruits de mer, rosbi au jus, variété de salades, desserts.

1795

PROGRAMME DOUBLE

MON CAS de Manuel de Oliveira

12-14-16 avril à 19h.

2e FILM

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ...

le Grand Chemin

12-14-16 avril à 21h.

Salle Maurice O'Bready Centre Culturel 821-7744

présenté par OUBES Télé 7

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

SERGE TURBIDE (Humorologue)

VENDREDI ET SAMEDI 15 et 16 AVRIL 20h30

Billets en vente maintenant. Rest. Les Trois Marmites à Magog. Café aux livres, 66, rue Alexandre, Sherbrooke. Réservations: 847-0470

BAR-SALON CHEZ HELENE

378 Galt ouest (819) 562-6143

En spectacle le 14 avril

GINETTE VINCENT chanteuse-fantaisiste

DU NOUVEAU!

- \* SPECTACLES TOUS LES JEUDIS SOIR
- \* "HAPPY HOUR"
- \* ORCHESTRE DU JEUDI AU DIMANCHE

ADMISSION GRATUITE

SPÉCIAUX SONY

Radio AM/FM cassette 69<sup>95</sup>

WM-F41 - Récepteur FM Stéréo/AM/lecteur de cassette. 69<sup>95</sup>

WM-F43 FM stéréo/AM, correcteur graphique 2n 3 segments. 79<sup>95</sup>

WM-F 45 Récepteur FM stéréo/AM/lecteur de cassette. Appareil résistant à l'eau. 99<sup>95</sup>

WALKMAN, L'ÉTERNEL COMPAGNON...

SONY. TÉLÉCOULEUR 20 POUCES \$599

SONY. TÉLÉCOULEUR 14 POUCES \$499

vente et installation de radios d'autos

G. DOYON TV SON SPEC

1112 Conseil, Sherbrooke 565-3177 562-7886

## Pierre Nadeau à Télé-Métropole

MONTREAL (PC) — La direction de Télé-Métropole a annoncé qu'elle avait signé un contrat de deux ans avec le journaliste Pierre Nadeau. Celui-ci quittera fin mai l'émission Le Point, qu'il coanime à Radio-Canada depuis quatre ans, et dès octobre 1988 il animerait un grand magazine hebdomadaire d'affaires publiques au canal 10.

Avec ses 30 ans de carrière, Pierre Nadeau est sans conteste la plus grande figure de l'information télévisée au Québec. Il dit ne pas quitter Radio-Canada sur une mésaventure, ou un coup de tête, mais plutôt pour pouvoir "retrouver quelque chose que je peux façonner plus à ma guise, en m'impliquant et en risquant plus".

Sept jours, ou "Les sept jours de Pierre Nadeau", débutera après la diffusion des Jeux olympiques de Séoul, qui se terminent le 2 octobre. Le magazine d'une heure comprendra un topo de cinq minutes sur l'événement de la semaine, avec sa toile de fond, un reportage que fera Nadeau lui-même ou, à l'occasion, un journaliste de Télé-Métropole. Ensuite, une interview politique de la semaine avec la personnalité qui se trouve au cœur du débat en cours; puis, une entrevue-spectacle, avec une vedette culturelle d'ici ou d'ailleurs.

Là où le concept de Pierre Nadeau innove, c'est que le magazine présentera également un fait divers à chaque édition. On demandera à un écrivain ou un journaliste de pondre un texte bien senti sur tel ou tel fait divers, et un comédien le lira sur des images qu'on aura tournées dans l'esprit du sujet.



Gilles Vigneault

UN ÉVÉNEMENT  
Télé 7  
CHT 96.3  
et  
CITE-FM 102.7



**LA MAISON DU CINÉMA**  
7h00 L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (14)  
7h10 LA GUERRE À SEPT ANS (G)  
9h00 IRONWEED - V.O. (14 ans)  
9h15 MALADIE D'AMOUR (14 ans)  
35712  
63, KING OUEST 566-8782 MARDI \$3.00

**FAMOUS PLAYERS**  
500\$ les JOURS de SEMAINE  
Sauf les jours fériés  
DERNIER JOUR  
**L'ASCENSEUR**  
Version originale  
19h30  
21h15  
Carrefour PESTRIE

**MASQUERADE**  
DERNIER JOUR  
Version originale  
19h30  
21h30  
Carrefour PESTRIE

Dudley Moore Kirk Cameron  
**Mon Père C'est Moi**  
V.F. de Like Father Like Son  
19h00  
21h00  
Carrefour PESTRIE



**CELINE DION**

SAMEDI LE 23 AVRIL, 20h30  
SALLE MAURICE O'BREADY  
821-7744  
Collaboration  
SAUCIER  
CENTRE CITADELLE

Une présentation CHT 96.3 et CITE-FM 102.7  
**DANIEL LAVOIE**  
*Vue*  
SUR LA MER



EN ROUTE POUR LE MONDE!  
VENDREDI - 15 AVRIL - 20h30  
Salle Maurice O'Bready  
Centre culturel  
SAUCIER  
Achetez par téléphone au: 821-7744

## Un retour pour Gilles Vigneault après 6 ans d'absence

MONTREAL (PC) — Le public a rendez-vous avec Gilles Vigneault, le 7 septembre au Théâtre du Nouveau Monde. Déjà des abonnés du TNM ont réservé leur place pour ce retour à la scène au Québec, après six ans d'absence.

Un spectacle de deux heures, sans entracte, que le plus disert des bardes, originaire de la Basse Côte-Nord, a interprété 111 fois en Europe, en 1987.

"S'il y en a ici qui trouvaient que la dernière fois je parlais trop, eh bien ne venez pas, c'est encore pire", lance Vigneault souriant en coin, aux chroniqueurs réunis autour d'une table.

Un micro, une chaise, un pia-

niste (Robert Bibeau), un bavard doublé d'un chanteur et un public consentant sont les ingrédients du spectacle, baptisé "Le Temps de dire".

Le long de 17 chansons, Vigneault et son metteur en scène de toujours, Jean Bissonnette, ont monté un volet de théâtre avec des personnages de Natashquan: Paul, P'tit Noir, le père Narcisse, Mlle Emilie...

Sans être prié, Vigneault joint le geste à la parole, se lève et laisse refroidir sa soupe pour une petite répétition: le piano d'un côté, le public devant lui, appelé à découvrir peu à peu le "substrat"

d'un personnage, l'histoire d'une vie sous-jacente aux paroles.

Assis sur le quai, il y en a même deux personnages pour parler d'un certain Gilles; l'un se demande "ce qu'il peut avoir de beau à raconter sur nous, dans toutes ces villes, jusqu'en Europe", l'autre pense qu'il fait bien et lance "mets-en".

Un spectacle "pas télévisable", où chacun aura le soin d'imaginer le décor, "pas décibélisé", dit encore Vigneault.

De quoi parle le poète et philosophe, à travers ses gens de Natashquan? La peur, la guerre, l'amour, la mort, la pollution, en

somme "tout ce qu'il faut pour pleurer... et on n'a jamais autant rigolé dans un spectacle".

Les publics varient, constate encore Vigneault, "mais c'est partout la même peur fondamentale... La mort des autres, autour de soi, a toujours quelque chose de rassurant, on se dit que ce n'est pas encore son tour."

Vigneault a créé ce tour de chant en mars 1987, dans le sud-ouest de la France. Après trois représentations "discrètes", à Trois-Rivières, il est retourné en octobre à Paris, tenir quelques semaines l'affiche du théâtre De-jazet.

**LE SAVOIR À VOTRE SERVICE**

**10% DE RABAIS**  
sur la main-d'oeuvre pour vous remercier de votre confiance.

*Toujours plus près de vous!*

**RELAIS TOYOTA**

TOYOTA PIÈCES D'ORIGINE  
2059, King Ouest, Sherbrooke 563-6622  
TOYOTA SERVICE DE QUALITÉ

ENTRÉE  
Fraser  
King ouest

Vous avez reçu vos coupons-rabais. Profitez-en!

**LA FOIRE DU STEAK**

MAINTENANT À SHERBROOKE!  
UN VRAI "STEAK HOUSE"

C'est une brasserie..., C'est un restaurant..., C'est une salle à manger... C'EST TOUT ÇA!

**Spéciaux D'OUVERTURE**

BROCHETTE DE FILET MIGNON 4.95  
STEAK AU POIVRE (filet mignon) 4.95  
BROCHETTE ET CUISSES DE GRENOUILLES 5.95  
Dimanche au mercredi (soir seulement)

Notre **FOIRE DU HOMARD** servi dans le restaurant et sur la terrasse! **A suivre...**

● des steaks de 5 à 20 oz  
● des steaks et la mer se marient  
● de l'océan (belle variété)  
● un menu parfait  
● spéciaux du jour, à partir de \$3.25  
● bière en fût  
● une terrasse extérieure  
● un bar salon, une détente avant et après le repas. (Disco ven. sam.avec Marc Boisvert)

**LA FOIRE DU STEAK**

SPÉCIAUX JEUDI AU SAMEDI  
(Anciennement Brasserie Le Bavarois) **RÉSERVATIONS: 565-0220**  
2155 Galt ouest  
Nos excuses pour le stationnement temporaire. **Groupes jusqu'à 200 personnes**

Daniel Lapointe

SAUCIER